



AMÉNAGEMENT - HYDROBIOLOGIE - HALIEUTIQUE

Comité national de la Charte des Producteurs de Granulats

Détermination des attentes des pêcheurs, de l'évolution
de leur comportement afin de mieux orienter les
réhabilitations de carrières à vocation halieutique

DEPOUILLEMENT DU TRI CROISE DE L'ENQUETE

Février 2002

Ce document reprend l'interprétation exhaustive du tri croisé. Il complète le document de base intitulé dépouillement de l'enquête.

Ici, chaque question a été croisée avec les différentes catégories de pêcheurs retenues.

Les pourcentages de réponses, obtenus pour une question donnée, ont été comparés, catégorie par catégorie à la moyenne générale de la question. Les résultats s'éloignant de la moyenne (en plus ou en moins) ont ainsi été relevés car ils révèlent le plus souvent une tendance propre à la catégorie.

Nous avons toutefois veillé à ne pas prendre en compte des résultats concernant un nombre d'individus trop petit et non représentatif notamment dans les catégories de pêcheurs à faibles effectifs.

Ce document détaille aussi certains tableaux en graphiques pour en faciliter la compréhension.

**Q1) En général, vous pratiquez la pêche :
(plusieurs réponses possibles)**

LE WEEK-END (76 %)

89 % des pêcheurs de carpes, 85 % des pêcheurs en float-tube, 84 % des pêcheurs en barque et 82 % des pêcheurs de salmonidés se consacrent à la pratique de la pêche le week-end.

Par contre, les vacanciers dilettantes sont peu enclins à pêcher le week-end (seuls 42 % d'entre eux pêchent le week-end).

81 % des pêcheurs âgés de moins de 25 ans et 83 % des pêcheurs âgés de 25 à 49 ans pêchent le week-end.

Seulement 64 % des plus de 50 ans pêchent le week-end.

LA SEMAINE (58 %)

Les terroirs sédentaires pêchent principalement en semaine (78 % d'entre eux).

Les vacanciers dilettantes ne pêchent que très peu en semaine (seulement 14 % d'entre eux)

On remarque également que 74 % des pêcheurs de plus de 50 ans pêchent en semaine contre seulement 50 % des 25-49 ans et 33 % des moins de 25ans.

EN VACANCES (60 %)

66 % des citadins hors Aisne pêchent en vacances.

Les pêcheurs en float-tube sont 81 % à pêcher en vacances, les pêcheurs de carpes 64 %, les pêcheurs de salmonidés 64 % et les pêcheurs en barque 63 %.

75 % des moins de 25 ans pêchent en vacances contre seulement 51 % des plus de 50 ans.

Q2) Vous pratiquez la pêche :

Moins de 5 fois par an : LES PETITS PECHEURS (4 %)

28 % des vacanciers dilettantes pêchent moins de 5 fois par an.

A noter également qu'aucun pêcheur de carpes et aucun pêcheur en float-tube n'est petit pêcheur.

De 5 à 20 fois par an : LES PECHEURS MOYENS (13 %)

17 % des citoyens hors Aisne sont des pêcheurs moyens.

Seulement 9 % des pêcheurs en barque et 8 % des pêcheurs de carpes sont des pêcheurs moyens.

Seuls 6 % des plus de 50 ans sont des pêcheurs moyens, alors que 20 % des 16-24 ans le sont.

Plus de 20 fois par an : LES GROS PECHEURS (82 %)

Les terroirs sédentaires en sont l'échantillon de pêcheur le plus représentatif : 90 % d'entre eux sont de gros pêcheurs. Les citoyens hors Aisne ne sont de gros pêcheurs qu'à 72 %.

Q3) La durée de vos parties de pêche est le plus souvent de (une seule réponse possible) :

MOINS D'UNE DEMI-JOURNEE (5 %)

Seulement 3 % des 25-49ans pratiquent des sessions de moins d'une demi-journée, alors que 11 % des moins de 25 ans le font.

UNE DEMI-JOURNEE (34 %)

46 % des terroirs sédentaires contre seulement 27 % des citoyens hors Aisne pêchent par session d'une demi-journée.

37 % des pêcheurs au coup et 35 % des pêcheurs de carnassiers pratiquent des sessions d'une demi-journée.

A contrario, seuls 20 % des pêcheurs de salmonidés, 15 % des pêcheurs en barque, 9 % des pêcheurs de carpes et 4 % des pêcheurs en float-tube pratiquent des sessions d'une demi-journée.

45 % des partisans AAPPMA pratiquent des sessions de cette durée, alors que seulement 21 % des partisans d'autres solutions pratiquent ainsi.

43 % des plus de 50 ans pratiquent des sessions d'une demi-journée, contre seulement 26 % des 25-49 ans.

UNE JOURNEE (42 %)

49 % des citoyens hors Aisne pêchent par session d'une journée, contre seulement 38 % des terroirs sédentaires et 33 % des ruraux hors Aisne

Les vacanciers dilettantes sont 53 % à pratiquer des sessions d'une journée.

48 % des pêcheurs en barque pratiquent des sessions d'une journée.

56 % des 16-24 ans pratiquent des sessions de cette durée, alors que les plus de 65 ans ne sont que 31 % et les moins de 16 ans 18 % à pratiquer ainsi.

DEUX JOURS (4 %)

6 % des citadins hors Aisne pratiquent des sessions de pêche de deux jours.

10 % des pêcheurs de carpes et 7 % des pêcheurs de salmonidés pratiquent des sessions de deux jours.

8 % des partisans d'autres solutions pratiquent ainsi, alors que seulement 2 % des partisans AAPPMA le font.

Aucun individu de moins de 25 ans ou de plus de 65 ans ne pratique des sessions de deux jours.

Par contre, 7 % des 25-49 ans pratiquent des sessions de deux jours.

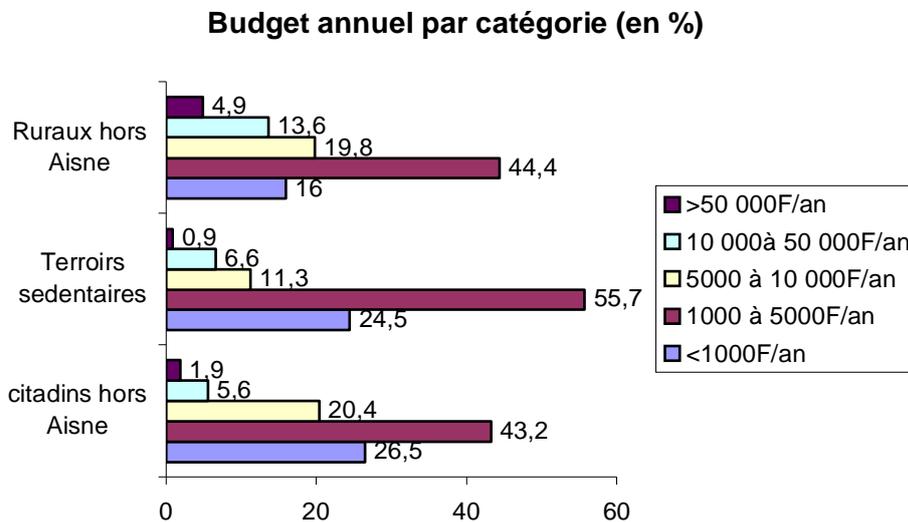
PLUS DE DEUX JOURS (13 %)

25 % des ruraux hors Aisne et 12 % des citadins hors Aisne contre seulement 6 % des terroirs sédentaires pratiquent des sessions de pêche de plus de deux jours.

50 % des pêcheurs en float-tube, 29 % des pêcheurs de carpes, 24 % des pêcheurs en barque et 20 % des pêcheurs de salmonidés pratiquent des sessions de plus de deux jours.

22 % des 25-34 ans pratiquent des sessions de plus de deux jours contre seulement 6 % des moins de 25 ans.

Q4) Votre budget annuel consacré à la pêche (matériel, voyage de pêche, déplacement, hébergement, droits de pêche) s'élève à :



MOINS DE 1000 F PAR AN (23 %)

26 % des citadins hors Aisne, 24 % des terroirs sédentaires et 36 % des vacanciers dilettantes consacrent moins de 1000 francs par an à leur budget pêche.

Seulement 16 % des ruraux hors Aisne y consacrent moins de 1000 francs.

26 % de pêcheurs au coup et 24 % des pêcheurs de carnassiers consacrent moins de 1000 francs par an à leur budget pêche alors que seulement 12 % des pêcheurs de carpes et 7 % des pêcheurs de salmonidés le font.

47 % des moins de 25 ans consacrent moins de 1000 francs par an à leur budget pêche.

DE 1000 F A 5000 F PAR AN (47 %)

56 % des terroirs sédentaires et 58 % des plus de 50 ans consacrent de 1000 à 5000 francs par an à leur budget pêche.

DE 5000 A 10 000 F PAR AN (17 %)

Seulement 11 % des terroirs sédentaires consacrent entre 5000 et 10 000 francs par an à leur budget pêche, contre 20 % des citadins hors Aisne et 20 % des ruraux hors Aisne.

Les modes de pêche les plus représentés dans cette catégorie sont les pêcheurs en float-tube (31 % d'entre eux), les pêcheurs de salmonidés (26 %), les pêcheurs en barque (25 %) et les pêcheurs de carpes (21 %).

25 % des 25-49 ans consacrent entre 5000 et 10000 francs par an à leur budget pêche, contre seulement 8 % des plus de 50 ans.

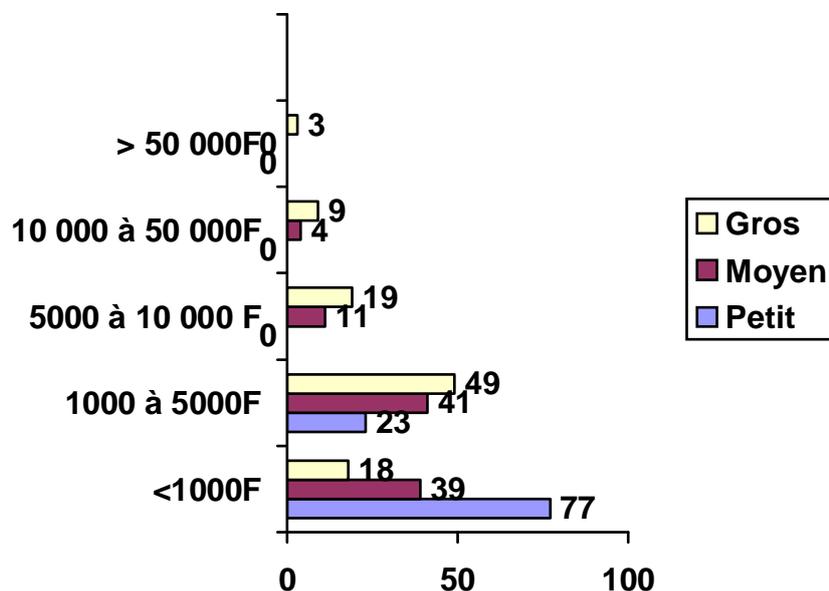
DE 10 000 F A 50 000 F PAR AN (8 %)

14 % des ruraux hors Aisne, 23 % des pêcheurs en float-tube, 17 % des pêcheurs de carpes, 16 % des pêcheurs de salmonidés et 14 % des pêcheurs en barque consacrent de 10 000 à 50 000 francs par an à leur budget pêche.

PLUS DE 50 000 F PAR AN (2 %)

Ces personnes se trouvent essentiellement dans les catégories des pêcheurs de salmonidés (9 %), des pêcheurs en barque (6 %) et en float-tube (23 %) et des pêcheurs de carpe (4 %).

Budget annuel en fonction du type de pêcheurs (en %)

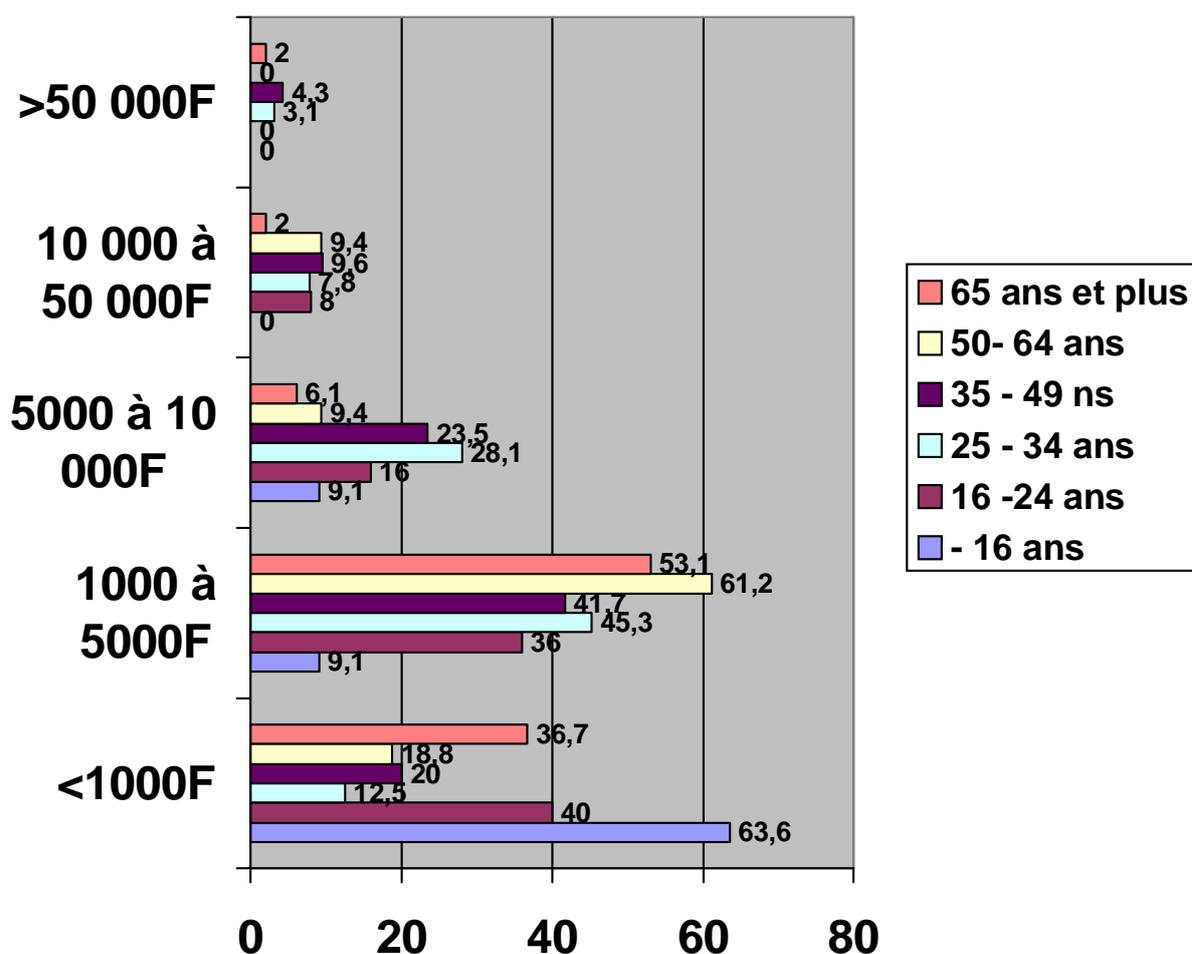


Les petits pêcheurs consacrent un maximum de 5000 francs à leur budget pêche.

Les pêcheurs moyens consacrent généralement de 0 à 5000 francs à leur budget pêche (80 % d'entre eux), 11 % dépensent jusqu'à 10 000 francs et 4 % jusqu'à 50 000 francs.

49 % des gros pêcheurs consacrent entre 1000 et 5000 francs à leur budget pêche et 19 % entre 5000 et 10 000 francs.

Budget annuel en fonction des classes d'âge (en%)



Budget annuel en fonction du sous total âge (en %)

Les jeunes pêcheurs de moins de 16 ans consacrent majoritairement moins de 1000 francs par an à la pêche.

Les 16–25 ans ne consacrent pas plus de 5000 francs et souvent moins de 1000 francs par an à la pêche.

Les 25-49 ans consacrent jusqu'à 10000 francs par an à la pêche et souvent de 1000 à 5000 francs.

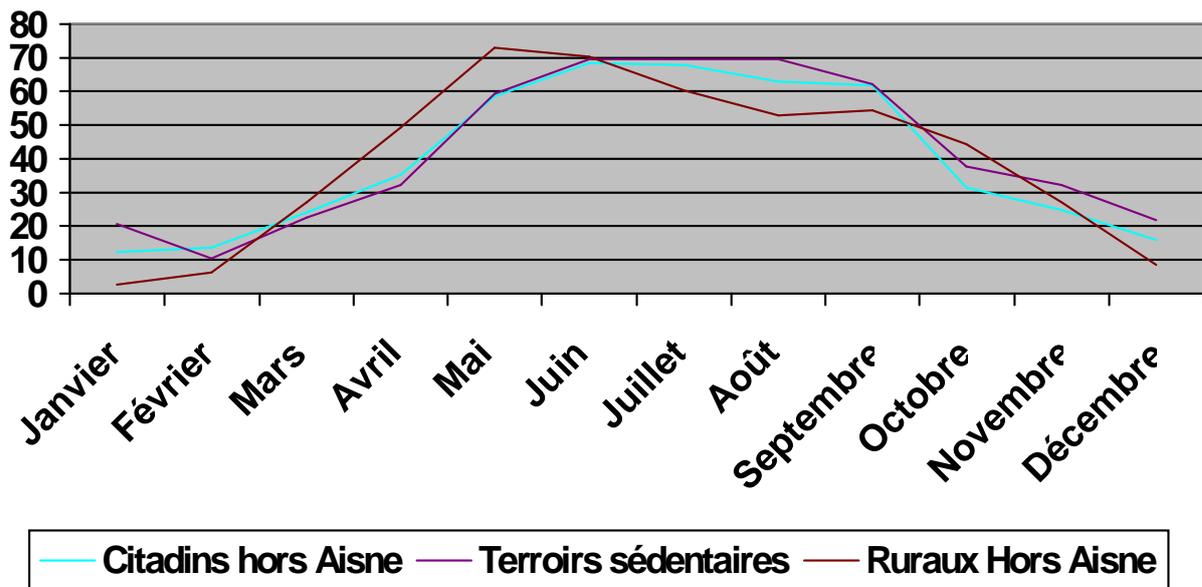
Les pêcheurs de 50 ans et plus ne consacrent que très rarement plus de 5000 francs par an à la pêche.

Les pêcheurs de plus de 65 ans sont même nombreux à ne pas dépenser plus de 1000 francs par an.

Q5) Quels sont les mois de l'année où vous allez le plus à la pêche (5 choix maximum) ?

LES PRINCIPALES PERIODES DE PECHE

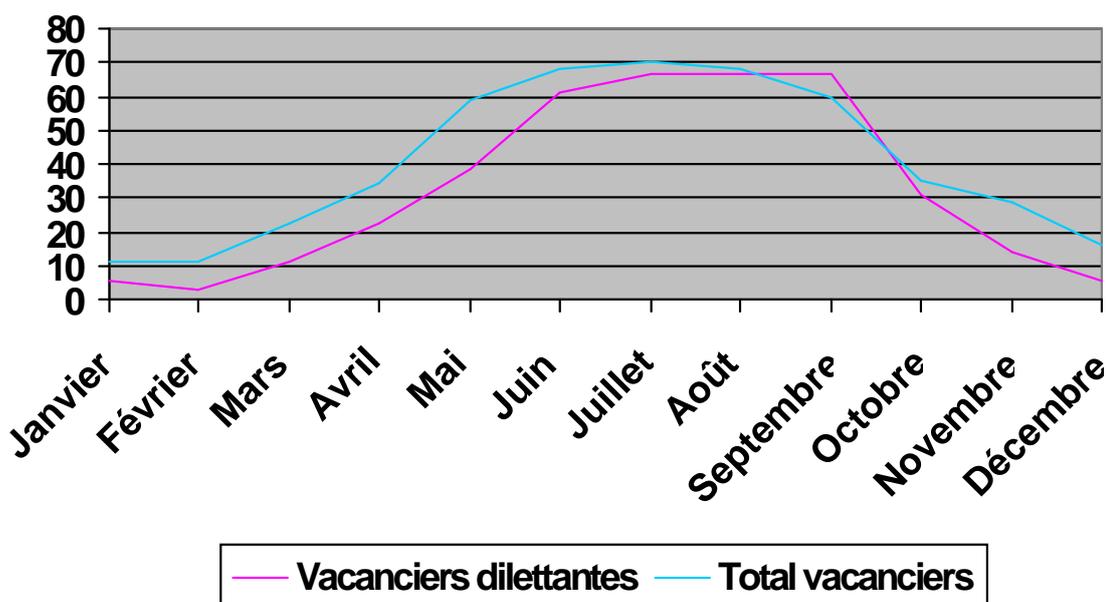
Répartition annuelle en fonction du lieu de résidence



Les ruraux hors Aisne attaquent la pêche plus tôt en saison et délaissent un peu la pêche en août et septembre.

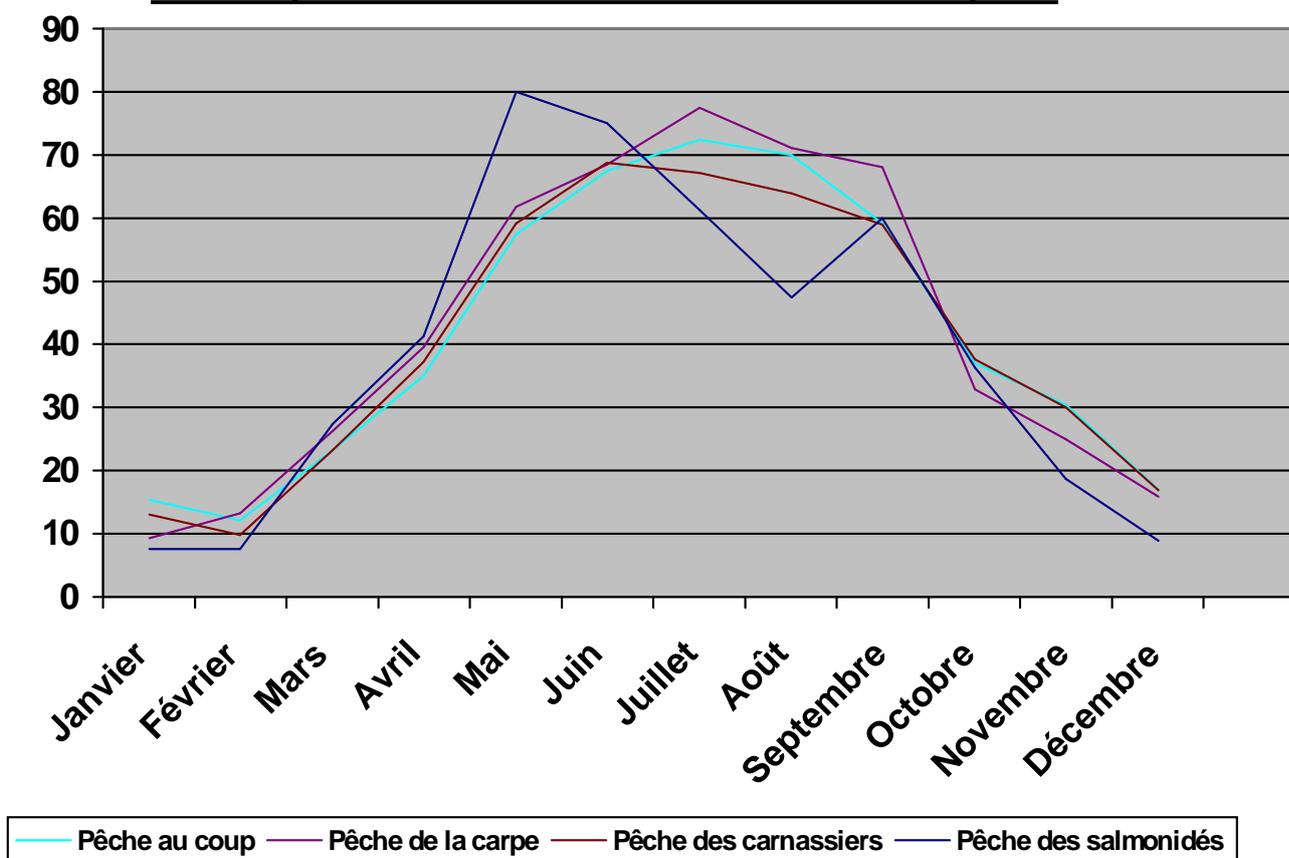
Ce sont probablement pour une bonne part des pêcheurs de salmonidés.

Répartition annuelle des vacanciers



Plus de 60 % des vacanciers dilettantes pêchent de juin à septembre.

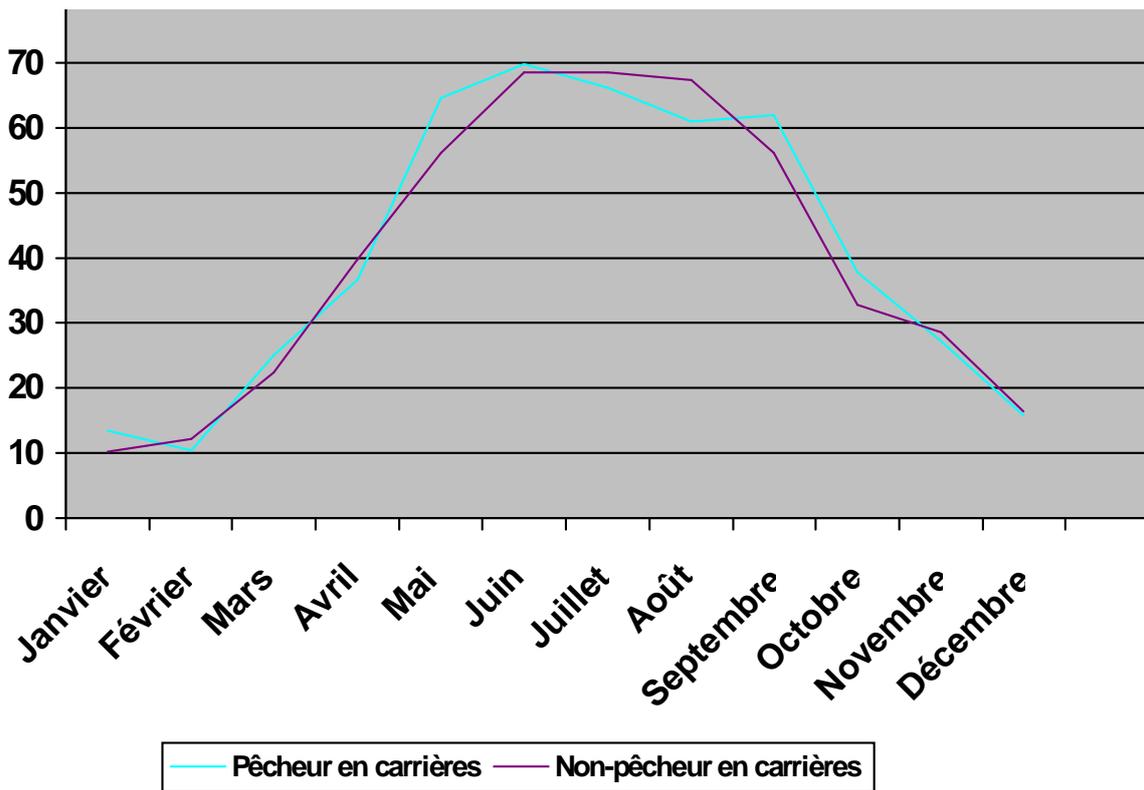
Répartition annuelle en fonction du mode de pêche



Les diverses pêches se pratiquent essentiellement d'avril à octobre.

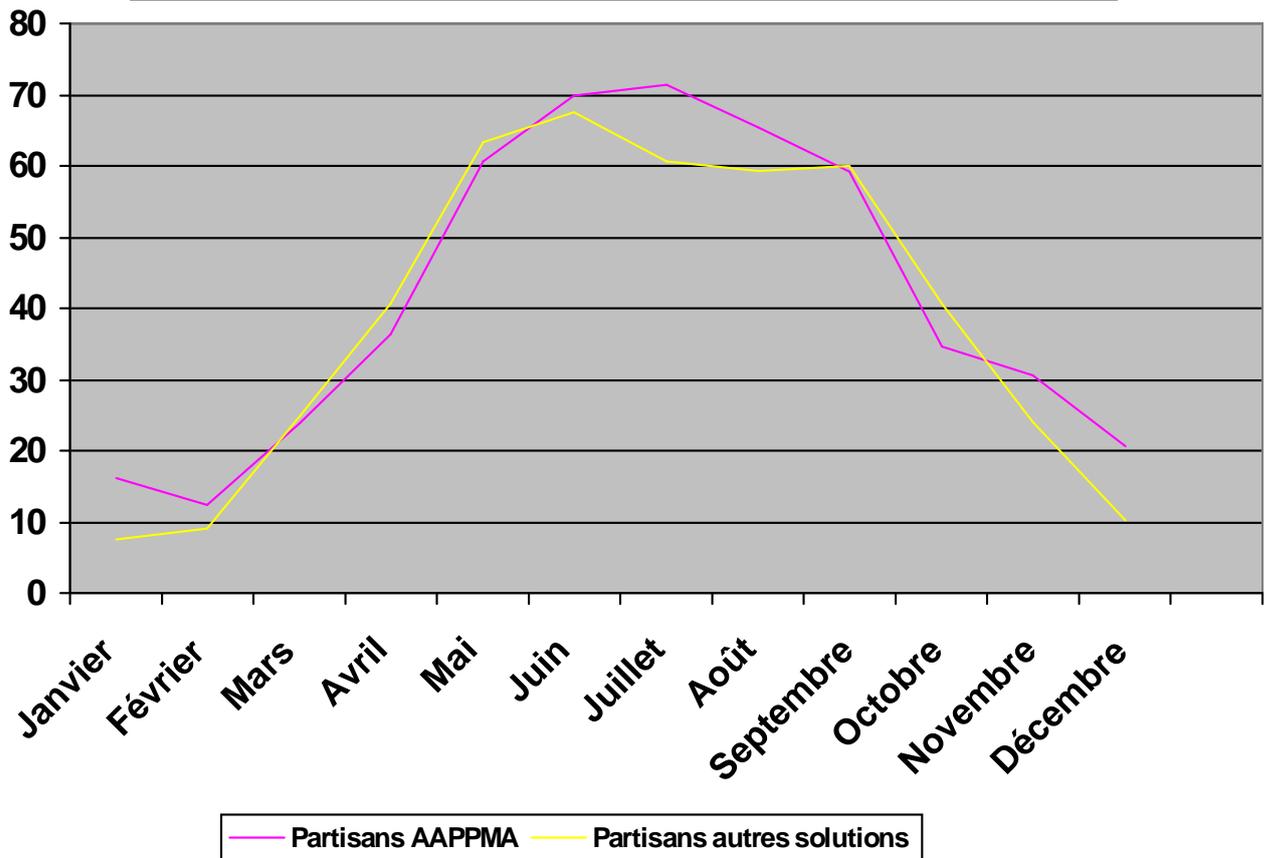
La pêche des salmonidés marque une nette différence par rapport aux autres avec un pic de pratique en mai, juin et une nette baisse en juillet et surtout août pour repartir en septembre avant la baisse liée à la fermeture de la pêche dans les rivières de première catégorie et à la baisse d'activité sur les plans d'eau.

Répartition annuelle des pêcheurs et des non pêcheurs en carrières



Les pêcheurs en carrières ont une période de pratique un peu plus importante que les non pêcheurs en carrière.

Répartition annuelle des partisans et non partisans AAPPMA

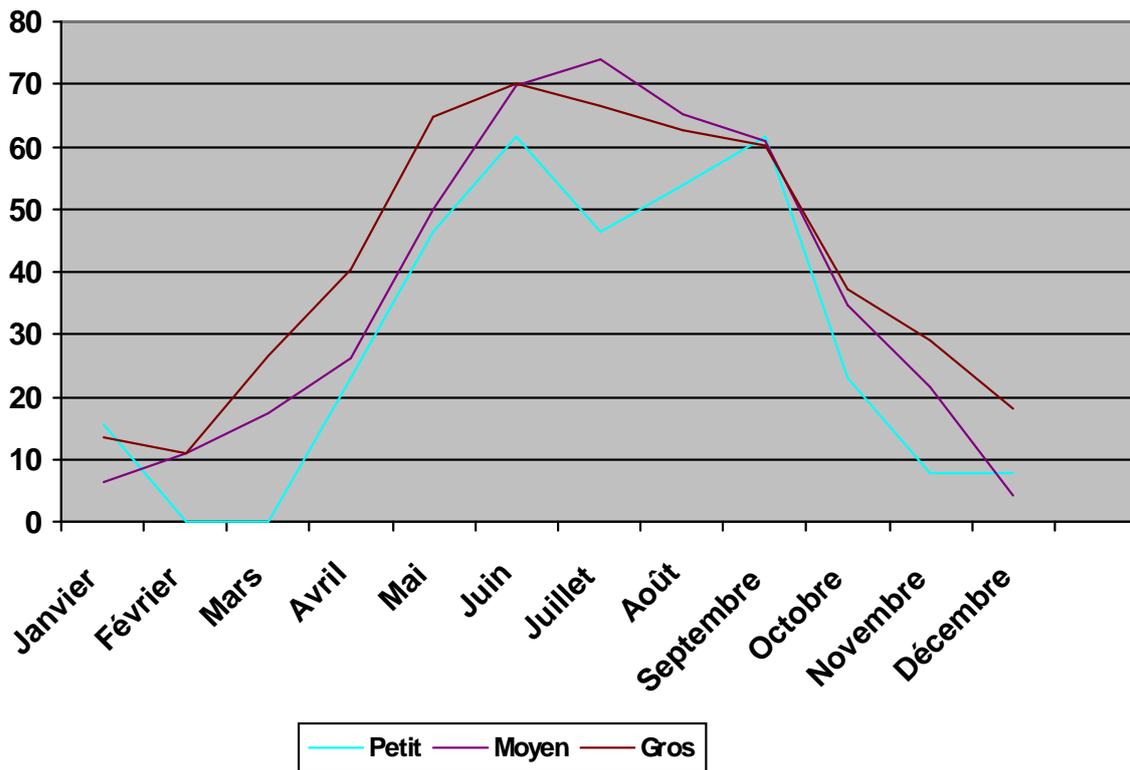


Les partisans AAPPMA ou les partisans d'autres solutions pratiquent principalement la pêche de mai à septembre.

Les courbes diffèrent sur les mois de juillet et août et sur novembre décembre.

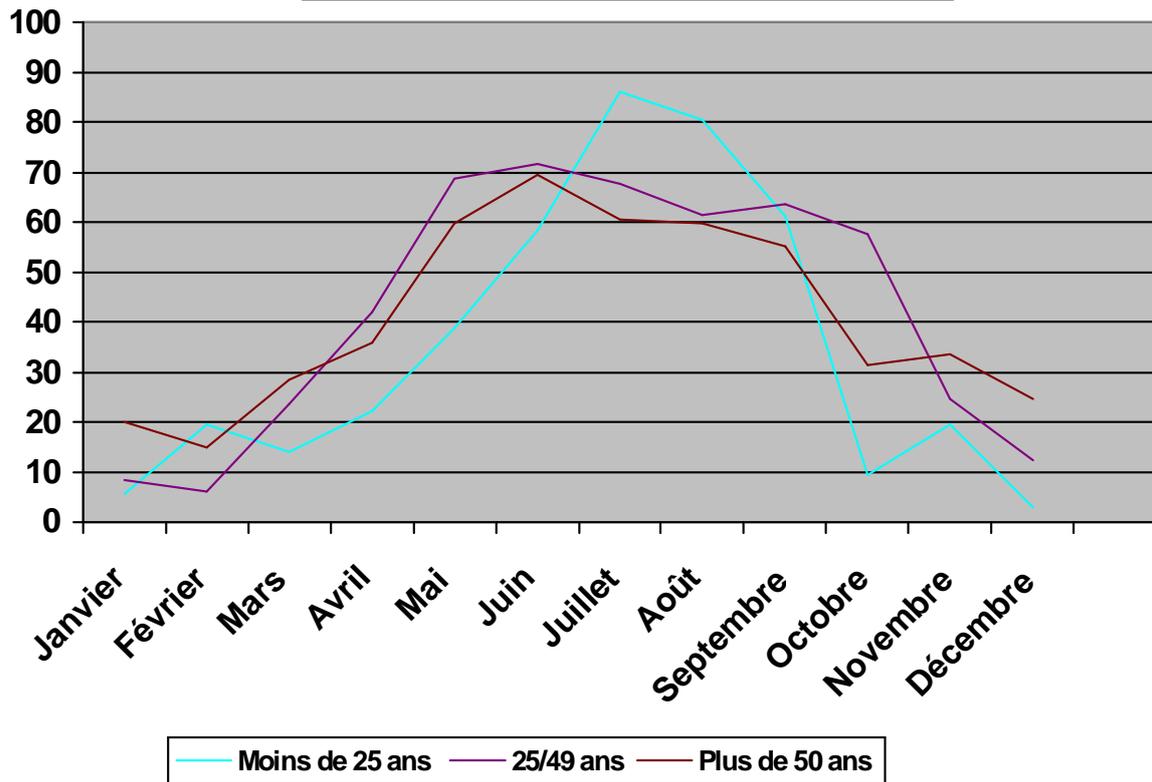
L'explication se trouve dans les types de pêche pratiqués : les partisans AAPPMA pêchent plus au coup les poissons blancs l'été et les carnassiers l'hiver. Les partisans d'autres solutions pêchent plus les salmonidés.

Répartition annuelle en fonction du type de pêcheur



La majorité des pêcheurs (>50 %), qu'ils soient petits, moyens ou gros pêche essentiellement de mai à septembre.

Répartition annuelle en fonction de l'âge



Les moins de 25 ans pêchent principalement de juin à septembre avec un pic en juillet et août. Il s'agit des vacances d'été.

Les deux autres classes d'âge ont une période de pratique plus étendue, de mai à octobre.

**Q6) Le plus souvent, vous pratiquez la pêche :
(une seule réponse possible)**

SEUL(E) (39 %)

48 % des terroirs sédentaires, 42 % des pêcheurs au coup, 46 % des partisans AAPPMA pratiquent la pêche seuls.

La majorité des petits pêcheurs (54 %) la pratiquent seuls.

51 % des plus de 50 ans la pratiquent seuls, alors que les moins de 25 ans ne sont que 22 %.

EN FAMILLE (17 %)

Seuls 11 % des ruraux hors Aisne pratiquent la pêche en famille.

19 % des terroirs sédentaires et 33 % des vacanciers dilettantes, la pratiquent en famille.

Seuls 10 % des pêcheurs en barque et 11 % des pêcheurs de salmonidés pêchent en famille.

31 % des moins de 25 ans pêchent en famille, alors que les 25-34 ans ne sont que 9 %.

ENTRE AMIS (40 %)

81 % des pêcheurs en float-tube, 53 % des pêcheurs en barque, 53 % des pêcheurs de carpes et 49 % des pêcheurs de salmonidés pratiquent entre amis.

Seulement 31 % des terroirs sédentaires, 34 % des plus de 50 ans et 26 % des plus de 65 ans pêchent entre amis.

**Q7) Souhaitez vous vous faire accompagner par votre famille
lorsque vous allez à la pêche :**

OUI (44 %)

56 % des vacanciers dilettantes souhaitent se faire accompagner par leur famille lorsqu'ils vont à la pêche.

Il en est de même pour 59 % des pêcheurs de carpes, 48 % des pêcheurs au coup, 54 % des pêcheurs moyens et 54 % des petits pêcheurs.

Par contre, seulement 19 % des pêcheurs en float-tube le souhaitent.

OUI POURQUOI ?

Par obligation familiale (1 %)

Pas de différences significatives.

Par souhait de partager un moment de convivialité (85 %)

97 % des ruraux hors Aisne contre seulement 77 % des terroirs sédentaires souhaitent partager un moment de convivialité.

NON (49 %)

Les 50 ans et plus se démarquent réellement de la moyenne en étant 56 % à ne pas désirer se faire accompagner par leur famille.

NON POURQUOI ?

Pour avoir un moment de tranquillité (39 %)

Pour 53 % des pêcheurs de carpes, 58 % des 16-24 ans et 55 % des 25-34 ans.

Parce que vous aimez partager votre loisir avec vos amis (25 %)

Pour 37 % des pêcheurs de carpes contre seulement 15 % des ruraux hors Aisne.

Parce que votre conjoint ne partage pas votre loisir (42 %)

Pour 59 % des terroirs sédentaires et 51 % des plus de 50 ans contre seulement 31 % des citadins hors Aisne et 27 % des pêcheurs de carpes.

Q8) Vous pratiquez le no-kill (graciation du poisson) :

Parfois (20 %)

Souvent (33 %)

Systematiquement (37 %)

Selon la catégorie

40 % des citadins hors Aisne, 42 % des partisans d'autres solutions, 39 % des ruraux hors Aisne pratiquent systématiquement le no-kill.

Contre seulement 32 % des terroirs sédentaires, 25 % des vacanciers dilettantes et 19 % des pêcheurs moyens.

Selon le mode de pêche

77 % des pêcheurs en float-tube, 59 % des pêcheurs de carpes, 55 % des pêcheurs de salmonidés, 39 % des pêcheurs en barque pratiquent systématiquement le no-kill contre 33 % des pêcheurs au coup et des pêcheurs de carnassiers.

Selon l'âge

La pratique du no-kill est soit inexistante soit systématique chez les moins de 16 ans.

Elle est plutôt systématique chez les 16-24 ans (56 %), les 25-34 ans (41 %) et les 35-49 ans (46 %).

Elle ne l'est plus chez les 50-64 ans où le no-kill est pratiqué plutôt souvent (41 %) et les 65 et plus où il est pratiqué plutôt parfois (37 %).

Q9) Vous pêchez : (plusieurs réponses possibles)

En rivière (89 %)

En plan d'eau (84 %)

Les terroirs sédentaires pêchent autant en rivière qu'en plan d'eau (91 %). Seuls les vacanciers dilettantes et les carapistes pêchent plus en plan d'eau qu'en rivière.

Seuls 54 % des petits pêcheurs pratiquent en rivière contre 92 % des gros pêcheurs.

96 % des pêcheurs en float-tube, 95 % des pêcheurs de carpes, 91 % des pêcheurs en barque pêchent en plan d'eau.

On remarque également que les 16-24 ans pêchent plus en plan d'eau qu'en rivière (seulement 75 % d'entre eux pêchent en rivière), alors que les 25-34 ans pêchent autant en plan d'eau (91 %) qu'en rivière (91 %) et que les 65 ans et plus pratiquent plus en rivière (92 %) qu'en plan d'eau (75 %).

Où en rivière ?

Sur des parcours d'AAPPMA (89 %¹)

95 % des terroirs sédentaires, 94 % des partisans AAPPMA et 91 % des gros pêcheurs pratiquent sur des parcours d'AAPPMA contre seulement 85 % des citoyens hors Aisne, 83 % des partisans d'autres solutions et 72 % des vacanciers dilettantes.

94 % des 16-24 ans et 93 % des plus de 50 ans pratiquent sur des parcours d'AAPPMA contre seulement 78 % des 25-34 ans.

Sur des parcours privés (34 %)

44 % des ruraux hors Aisne et 38 % des citoyens hors Aisne pratiquent sur des parcours privés.

A contrario, seuls 22 % des terroirs sédentaires pratiquent sur des parcours privés.

En ce qui concerne le mode de pêche, ce sont principalement les pêcheurs en float-tube (71 %), les pêcheurs de salmonidés (65 %), les pêcheurs en barque (46 %) et les pêcheurs de carpes (42 %) qui fréquentent les parcours privés.

42,5% des partisans d'autres solutions pratiquent sur des parcours privés contre seulement 28 % des partisans AAPPMA.

44 % des moins de 25 ans et 39 % des 25-49 pratiquent sur des parcours privés, contre seulement 27 % des plus de 50ans.

Sur des parcours personnels ou d'amis (18 %)

29 % des ruraux hors Aisne, 42 % des pêcheurs en float-tube, 27 % des pêcheurs de carpes, 25 % des pêcheurs de salmonidés et 20 % des pêcheurs de carnassiers pratiquent sur des parcours personnels ou d'amis.

26 % des moins de 25 ans et 24 % des 25-49 ans pêchent sur des plans d'eau personnels ou d'amis contre seulement 8 % des plus de 50 ans.

¹ Pourcentage calculé par rapport au nombre de personnes pratiquant en rivière et non par rapport aux 349 personnes de l'échantillon.

A l'étranger (14 %)

Deux catégories se distinguent particulièrement par leur mobilité : les ruraux hors Aisne (23 %) et les vacanciers dilettantes (24 %).

Seuls 3 % des terroirs sédentaires pêchent à l'étranger.

Les pêcheurs en float-tube (54 %), les pêcheurs de salmonidés (38 %) et les pêcheurs en barque (28 %) se déplacent à l'étranger plus que la moyenne.

Où en plan d'eau ?

Sur des plan d'eau d'AAPPMA (69 %)

91 % des terroirs sédentaires pratiquent sur des plans d'eau d'AAPPMA, alors que seuls 63 % des citadins hors Aisne et 48 % des ruraux hors Aisne, pratiquent sur des plans d'eau d'AAPPMA.

De plus, seuls 42 % des vacanciers dilettantes pratiquent sur ce type de plans d'eau.

Ce sont essentiellement les pêcheurs de carpes (78 %) et les pêcheurs au coup (73 %) qui pratiquent sur ce type de plans d'eau.

A contrario seulement 54 % des pêcheurs de salmonidés les fréquentent.

Sur des plans d'eau privés (67 %)

79 % des ruraux hors Aisne et 69 % des citadins hors Aisne y pêchent contre seulement 55 % des terroirs sédentaires.

Les plans d'eau privés remportent un franc succès chez les pêcheurs en float-tube (88 %), les pêcheurs de salmonidés (87 %), les pêcheurs en barque (77 %) et les pêcheurs de carpes (75 %).

77 % des non-partisans AAPPMA pratiquent sur des plans d'eau privés contre seulement 57 % des partisans AAPPMA.

72 % des moins de 25ans, 71 % des 25-49 ans pêchent ce type de plans d'eau, alors que seulement 59 % des plus de 50 ans y pêchent.

Sur des plans d'eau personnels ou d'amis (24 %)

Ce sont essentiellement les ruraux hors Aisne qui pratiquent sur ces plans d'eau (32 %).

Les pêcheurs en float-tube sont 40 % à pêcher sur des plans d'eau personnels ou d'amis, les pêcheurs en barque 32 % et les pêcheurs de carpes 31 %.

A l'étranger (13 %)

22 % des ruraux hors Aisne, 14 % des citadins hors Aisne contre seulement 4 % des terroirs sédentaires pêchent en plan d'eau à l'étranger.

60 % des pêcheurs en float-tube, 28 % des pêcheurs en barque et 24 % des pêcheurs de salmonidés pêchent également des plans d'eau à l'étranger.

Seuls 7 % des partisans AAPPMA pêchent des plans d'eau à l'étranger, alors que 18 % des non-partisans AAPPMA y pêchent.

14 % des gros pêcheurs pêchent des plans d'eau à l'étranger, aucun petit pêcheur ne le fait.

Q10) Avez vous déjà pêché dans d'anciennes carrières ou gravières :

Je ne connais pas l'origine des plans d'eau dans lesquels je pêche (3 %)

6 % des citadins hors Aisne et 11 % des moins de 25 ans ne connaissent pas l'origine des plans d'eau dans lesquels ils pêchent.

Jamais (24 %)

35 % des ruraux hors Aisne et 33 % des vacanciers dilettantes ne pêchent jamais d'anciennes gravières contre 17 % des terroirs sédentaires.

54 % des petits pêcheurs contre seulement 21 % des gros pêcheurs ne pêchent jamais d'anciennes carrières.

33 % des moins de 25 ans et des plus de 50 ans ne pêchent jamais d'anciennes carrières contre seulement 16 % des 25-49ans.

Parfois (49 %)

56 % des citadins hors Aisne, 54 % des pêcheurs de carpes et 55 % des pêcheurs en barque pêchent parfois dans d'anciennes gravières.

57 % des 25/49 ans pêchent parfois d'anciennes gravières.

Souvent (21 %)

26 % des terroir sédentaires, 30 % des ruraux hors Aisne pêchent souvent en carrières ou gravières.

42 % des pêcheurs en float-tube et 32% des pêcheurs de carpes déclarent souvent pêcher d'anciennes carrières.

Systematiquement (2%)

3 % des terroirs sédentaires y pêchent systématiquement.

Q11) Les poissons que vous pêchez le plus souvent en rivière ou plan d'eau sont (3 choix possibles):

LES POISSONS BLANCS (60 %)

Ils sont très pêchés par les terroirs sédentaires (74.5 %) contre seulement 43 % des ruraux hors Aisne.

72 % des partisans AAPPMA pêchent les poissons blancs contre seulement 47 % des partisans d'autres solutions.

Seulement 36 % des pêcheurs de salmonidés pêchent les poissons blancs.

LES CARPES (22 %)

On remarque que seulement 16 % des terroirs sédentaires pratiquent la pêche de la carpe.

26 % des pêcheurs au coup pêchent la carpe, alors que seuls 14 % des pêcheurs de salmonidés la pratiquent.

En ce qui concerne l'âge des pratiquants, 56 % des 16-24 ans et 27 % des 25-49 ans pêchent la carpe contre seulement 10 % des plus de 50 ans.

LES CARNASSIERS (65 %)

72 % des vacanciers dilettantes, 74 % des pêcheurs en barque pêchent les carnassiers contre seulement 52 % des pêcheurs de salmonidés.

80 % des 16-24 ans pêchent les carnassiers contre 66 % des 25-49 ans et 60 % des plus de 50 ans.

LES SALMONIDES (39 %)

53 % des ruraux hors Aisne, 45 % des citadins hors Aisne et 44 % des vacanciers dilettantes sont pêcheurs de salmonidés, alors que seulement 21 % des terroirs sédentaires² et 18 % des pêcheurs de carpe le sont.

48 % des partisans d'autres solutions pêchent les salmonidés contre 32 % des partisans AAPPMA.

² Ce constat serait probablement totalement différent si l'enquête avait été réalisée dans un département à fort potentiel salmonicole.

AUTRES (14 %)

21 % des terroirs sédentaires pêchent d'autres poissons.

16 % des pêcheurs au coup et 15 % des pêcheurs de carnassiers pêchent d'autres poissons, contre seulement 9 % des pêcheurs de salmonidés, 8 % des pêcheurs en float-tube et 4 % des pêcheurs de carpes.

Q12) Les poissons que vous aimeriez pêcher ou prendre plus souvent en plan d'eau sont (3 choix maximum au total):

LE GOUJON (10 %)

15 % des terroirs sédentaires, 15 % des pêcheurs au coup et 18 % des 65 ans et plus souhaiteraient prendre plus souvent des goujons en plan d'eau contre seulement 1 % des ruraux hors Aisne.

LE GARDON (27 %)

58 % des terroirs sédentaires, 37 % des pêcheurs au coup et 37 % des plus de 50 ans, contre 11 % des vacanciers dilettantes et 5 % des pêcheurs de salmonidés, souhaiteraient prendre plus souvent des gardons en plan d'eau.

LE ROTENGLÉ (4 %)

Les principales catégories souhaitant prendre plus souvent des rotengles sont les terroirs sédentaires (7 %), les plus de 50 ans qui le pêchent (7 %), contrairement aux pêcheurs de moins de 25 ans (0 %) qui ne semblent pas connaître ce poisson.

Le score très faible enregistré par ce poisson semble plutôt lié à l'ignorance de son existence ou à une confusion avec le gardon.

LA TANCHE (11 %)

15 % des terroirs sédentaires, 18 % des pêcheurs de carpes, 15 % des pêcheurs au coup souhaiteraient prendre plus souvent des tanches en plan d'eau.

16 % des partisans AAPPMA souhaitant prendre plus souvent des tanches contre 5 % des partisans d'autres solutions.

LE CARPEAU (3%)

6 % des terroirs sédentaires et 5 % des pêcheurs au coup souhaiteraient prendre plus souvent des carpeaux en plan d'eau.

LA BREME (5 %)

8 % des terroirs sédentaires et 6 % des pêcheurs au coup souhaiteraient prendre plus souvent des brèmes en plan d'eau contre seulement 2 % des citadins hors Aisne

LE BROCHET (53 %)

61 % des vacanciers dilettantes, 59 % des ruraux hors Aisne, 59 % des pêcheurs en barque, 56 % des citadins hors Aisne et 54 % des pêcheurs de salmonidés souhaiteraient prendre plus souvent des brochets en plan d'eau contre seulement 44 % des terroirs sédentaires, 49 % des pêcheurs au coup et 47 % des pêcheurs de carpes.

LE SANDRE (37%)

42 % des vacanciers dilettantes, 43 % des pêcheurs de carnassiers souhaiteraient prendre plus souvent des sandres en plan d'eau.

LA PERCHE (21 %)

28 % des pêcheurs de plus de 50 ans souhaiteraient prendre plus souvent des perches en plan d'eau.

LE BLACK-BASS (21 %)

31 % des citadins hors Aisne, 31 % des vacanciers dilettantes et 26% des ruraux hors Aisne souhaiteraient prendre plus souvent des black-bass en plan d'eau contre seulement 2 % des terroirs sédentaires.

65 % des pêcheurs en float-tube, 41% des pêcheurs de salmonidés, 36 % des pêcheurs en barque souhaiteraient prendre plus souvent des black-bass.

30 % des partisans d'autres solutions contre 12 % des partisans AAPPMA souhaiteraient prendre plus souvent des black-bass.

37 % des 25-34 ans, 28 % des 16-24 ans contre 6 % des 65 ans et plus souhaiteraient prendre plus souvent du black-bass.

Selon les catégories de pêcheurs les attentes sont très différentes, ce qui traduit la relation passionnelle ou la méfiance que peuvent avoir les pêcheurs vis à vis de ce poisson.

LE SILURE (10 %)

26 % des pêcheurs de carpes, 17 % des ruraux hors Aisne, 17 % des pêcheurs en barque aimeraient se mesurer plus souvent au silure en plan d'eau contre 3 % des terroirs sédentaires.

28 % des moins de 25 ans et 20 % des 25-34 ans souhaiteraient prendre plus souvent des silures en plan d'eau contre seulement 2 % des plus de 50 ans.

Ce poisson est là encore l'objet d'avis très divergents.

LA CARPE (gros spécimens) (19 %)

67 % des pêcheurs de carpes, 25 % des citadins hors Aisne, 22 % des vacanciers dilettantes et 22 % des pêcheurs au coup souhaiteraient prendre plus souvent des grosses carpes en plan d'eau contre seulement 12 % des terroirs sédentaires et 10 % des pêcheurs de salmonidés.

36 % des 16-24 ans le souhaiteraient contre seulement 10 % des plus de 50 ans.

LES SALMONIDES (23 %)

36 % des ruraux hors Aisne, 26 % des citadins hors Aisne, 25 % des vacanciers dilettantes, 61 % des pêcheurs de salmonidés, 46 % des pêcheurs en float-tube souhaiteraient pêcher les salmonidés en plan d'eau contre 8 % des terroirs sédentaires.

On note que le pourcentage des souhaits de pêcher la truite en plan d'eau augmente sensiblement selon les classes d'âges, jusque 64 ans : 16-24 ans : 20 %, 25-49 ans : 23 %, 50-64 ans : 27 %, plus de 65 ans 20 %.

Q13) Voici différents types de pêches. Indiquez ceux que vous pratiquez déjà en plan d'eau :

LA PECHE AU COUP DES POISSONS BLANCS (69 %).

94 % terroirs sédentaires pratiquent la pêche au coup des poissons blancs.

Alors que seuls 60 % des citadins hors Aisne et 52 % des ruraux hors Aisne la pratiquent.

Les vacanciers dilettantes sont 61 % à la pratiquer.

83 % des pêcheurs de carpes et 74 % des pêcheurs de carnassiers la pratiquent également.

Les pêcheurs de salmonidés (44 %) et les pêcheurs en float-tube (43 %), sont moins nombreux.

80 % des partisans AAPPMA pratiquent ce type de pêche contre seulement 55 % des partisans d'autres solutions.

Les plus de 65 ans sont 82 % à la pratiquer.

LA PECHE DE LA CARPE AUX TECHNIQUES MODERNES (22 %).

26 % des citadins hors Aisne ainsi que 25 % des ruraux hors Aisne la pratiquent, contrairement aux terroirs sédentaires qui ne sont que 12 % à la pratiquer.

Seuls 11 % des vacanciers dilettantes la pratiquent.

31 % des pêcheurs en barque la pratiquent, ainsi que 26 % des pêcheurs au coup.

48 % des 16-24 ans et 36 % des moins de 25 ans pêchent la carpe aux techniques modernes,.

Les 25-49 sont eux aussi bien représentés, 30 % d'entre la pratiquent. Par contre, seulement 7 % des plus de 50 ans la pratiquent.

LA PECHE AUX VIFS DES POISSONS CARNASSIERS (60 %).

Elle est principalement pratiquée par les terroirs sédentaires (79 %), alors que les citadins hors Aisne ne sont que 50 % à la pratiquer.

Peu de vacanciers dilettantes la pratiquent (42 %).

Les pêcheurs au coup sont très nombreux à la pratiquer (74 %) ainsi que les pêcheurs de carnassiers (72 %), mais également 68 % des pêcheurs de carpes.

Les pêcheurs en float-tube (35 %) et les pêcheurs de salmonidés (35 %) sont moins nombreux à la pratiquer.

LA PECHE AUX LEURRES DES POISSONS CARNASSIERS (56 %).

68 % des pêcheurs en barque, 66 % des pêcheurs de carnassiers, 66 % des pêcheurs de carpes, 61 % des pêcheurs en float-tube la pratiquent.

Elle est très pratiquée par les moins de 50 ans : 72 % des 16-24 ans et 79 % des 25-34 ans la pratiquent, contre seulement 43 % des plus de 50 ans.

LA PECHE A LA TIRETTE ET AU POISSON MORT MANIE DES POISSONS CARNASSIERS (35 %).

52 % des pêcheurs en barque, 42 % des pêcheurs de carnassiers et 42 % des pêcheurs au coup la pratiquent.

Seulement 14 % des vacanciers dilettantes la pratiquent.
48 % des 25-34 ans la pratiquent.

LA PECHE AU FOUET DES POISSONS CARNASSIERS (16 %).

32 % des ruraux hors Aisne la pratiquent, alors que seuls 2 % des terroirs sédentaires la pratiquent.

56 % des pêcheurs de salmonidés, 46 % des pêcheurs en float-tube, 32 % des pêcheurs en barque, la pratiquent ainsi que 19% des pêcheurs de carnassiers.

21 % des 25-49ans la pratiquent, alors que seuls 11 % des plus de 50 ans et 8 % des moins de 25 ans la pratiquent.

LA PECHE AU FOUET DES SALMONIDES (23 %).

33 % des ruraux hors Aisne et 30 % des citadins hors Aisne la pratiquent.
Quant aux terroirs sédentaires, ils ne sont que 4 % à la pratiquer.

58 % des pêcheurs en float-tube et 40 % des pêcheurs en barque la pratiquent.

Seuls 13 % des partisans AAPPMA la pratiquent, alors que les partisans d'autres solutions sont 34 % à la pratiquer.

Les plus de 65 ans sont très peu nombreux à la pratiquer (6 %).

LA PECHE EN BARQUE (33 %)

44 % des ruraux hors Aisne et 37 % des citadins hors Aisne la pratiquent.
Par contre, les terroirs sédentaires ne sont que 17 % à la pratiquer.

85 % des pêcheurs en float-tube, 57 % des pêcheurs de salmonidés, 46 % des pêcheurs de carpes et 36 % des pêcheurs de carnassiers pratiquent également la pêche en barque.

Un grand nombre des 25-34 ans pêchent en barque (47 %), alors qu'après 65 ans, seuls 12 % des personnes pêchent en barque.

LA PECHE EN FLOAT-TUBE (7 %)

16 % des ruraux hors Aisne, pêchent en float-tube alors que les terroirs sédentaires ne sont que 1 % à le faire.

10 % des vacanciers pêchent en float-tube.

19 % des pêcheurs en barque et 19 % des pêcheurs de salmonidés pêchent en float-tube.

19 % des moins de 25 ans pêchent en float-tube , alors que les plus de 50 ans ne sont que 3 % à pêcher de cette manière.

Q14) Classer maintenant par ordre d'importance les types de pêche que vous souhaiteriez pratiquer en plan d'eau (5 choix possibles):

LA PECHE AU COUP DES POISSONS BLANCS (58 %)

82 % des terroirs sédentaires souhaiteraient pêcher les poissons blancs au coup, alors que seuls 49 % des ruraux hors Aisne et 46 % des citadins hors Aisne le souhaiteraient.

60 % des pêcheurs de carnassiers aimeraient pratiquer ce type de pêche.

A contrario, seuls 25 % des pêcheurs de salmonidés et 19 % des pêcheurs en float-tube souhaiteraient le pratiquer.

71 % des partisans AAPPMA souhaiteraient le pratiquer alors que les partisans d'autres solutions ne sont que 43 % à le souhaiter.

Ce sont essentiellement les plus de 65 ans (73 %) qui souhaitent pratiquer la pêche au coup des poissons blancs.

Quant aux 16-24 ans ils ne sont que 32 % à désirer pratiquer ce type de pêche.

LA PECHE DE LA CARPE AUX TECHNIQUES MODERNES EN PLAN D'EAU (29 %)

31 % des vacanciers dilettantes, 32 % des pêcheurs en barque souhaiteraient pratiquer la pêche de la carpe aux techniques modernes.

Il en est de même pour 47 % des moins de 25 ans et 35 % des 25-49 ans.

Par contre, les plus de 50 ans ne sont que 15 % à souhaiter la pratiquer.

LA PECHE AUX VIFS DES POISSONS CARNASSIERS EN PLAN D'EAU (60 %)

78 % des terroirs sédentaires souhaitent pratiquer la pêche au vif des poissons carnassiers, alors que seulement 54 % des citadins hors Aisne et 47 % des ruraux hors Aisne souhaitent la pratiquer.

70 % des pêcheurs au coup, 68 % des pêcheurs de carpes et 64 % des pêcheurs de carnassiers souhaitent la pratiquer.

Les pêcheurs de salmonidés ne sont que 35 % à souhaiter pratiquer ce type de pêche et les pêcheurs en float-tube 23 %.

LA PECHE AUX LEURRES DES POISSONS CARNASSIERS EN PLAN D'EAU (54 %)

72 % des vacanciers dilettantes, 61 % des pêcheurs de carnassiers et 59 % des pêcheurs au coup souhaiteraient la pratiquer.

Les pêcheurs de carpes (45 %) et les pêcheurs de salmonidés (40 %) sont moins attirés par ce type de pêche.

73 % des 25-34 ans souhaiteraient la pratiquer, les plus de 50 ans ne sont que 45 % à souhaiter la pratiquer.

LA PECHE A LA TIRETTE ET AU POISSON MORT MANIE DES POISSONS CARNASSIERS EN PLAN D'EAU (37 %)

46 % des terroirs sédentaires aimeraient la pratiquer contre 31 % des citadins hors Aisne.

Seuls 19 % des vacanciers dilettantes souhaitent la pratiquer.

Tout comme, 43% des pêcheurs au coup, 43 % des pêcheurs en barque, 41 % des pêcheurs de carnassiers.

Seulement 27 % des pêcheurs de salmonidés souhaiteraient la pratiquer.

Les moins de 25 ans sont peu nombreux à souhaiter la pratiquer (17 %).

LA PECHE AU FOUET DES POISSONS CARNASSIERS EN PLAN D'EAU (24 %)

38 % des ruraux hors Aisne et 27 % des citadins hors Aisne souhaiteraient la pratiquer.

Les terroirs sédentaires ne sont que 7 % à souhaiter la pratiquer.

51 % des pêcheurs de salmonidés et 33 % des pêcheurs en barque souhaitent la pratiquer. Les pêcheurs au coup sont, par contre, peu nombreux à souhaiter la pratiquer (19 %).

28 % des 25-49ans et surtout 34 % des 25-34 ans souhaiteraient pratiquer ce type de pêche.

Par contre, les plus de 50 ans sont peu attirés par ce type de pêche (18 %).

LA PECHE AU FOUET DES SALMONIDES EN PLAN D'EAU (31 %)

42 % des ruraux hors Aisne et 38 % des citadins hors Aisne souhaiteraient la pratiquer, alors que les terroirs sédentaires ne sont que 13 % à le souhaiter.

Près des trois quarts (84 %) des pêcheurs de salmonidés, la moitié des pêcheurs en float-tube, 42 % des pêcheurs en barque souhaitent la pratiquer.

Quant aux pêcheurs au coup, ils sont très peu nombreux à souhaiter la pratiquer (24 %).

Les plus de 65 ans sont très peu nombreux à souhaiter la pratiquer (14 %).

LA PECHE EN BARQUE (47 %)

52 % des citadins hors Aisne, ainsi que 58 % des vacanciers dilettantes souhaiteraient la pratiquer.

69 % de pêcheurs en float-tube souhaiteraient la pratiquer.

64 % des moins de 25 ans, 51 % des 25-49 ans souhaiteraient la pratiquer.

Les plus de 50 ans sont moins attirés par ce type de pêche (seulement 37 %), surtout les plus de 65 ans (seulement 16 %).

LA PECHE EN FLOAT-TUBE EN PLAN D'EAU (11 %)

16 % des ruraux hors Aisne et 15 % des citadins hors Aisne souhaiteraient la pratiquer, alors que les terroirs sédentaires ne sont que 3 % à le souhaiter.

27 % des pêcheurs de salmonidés, 20 % des pêcheurs en barque souhaitent la pratiquer.

Quant aux pêcheurs au coup, ils sont très peu nombreux à souhaiter la pratiquer (6 %).

17 % des moins de 25 ans et 14 % des 25-49 ans souhaitent la pratiquer.

Les plus de 50 ans sont très peu nombreux à souhaiter la pratiquer (7 %) et les plus de 65 ans (4 %).

Q15) Aimez vous ramener du poisson après une partie de pêche ?

Oui (44 %)

Non (54 %)

54 % des citadins hors Aisne, 53 % des terroirs sédentaires et 57 % des ruraux hors Aisne ne ramènent pas de poissons après une partie de pêche.

Les vacanciers dilettantes sont 61 % à ramener du poisson après une partie de pêche.

88 % des pêcheurs en float-tube, 75 % des pêcheurs de carpes et 65 % des pêcheurs de salmonidés ne ramènent pas leurs prises après une partie de pêche.

Par contre, 47 % des pêcheurs de carnassiers et 45 % des pêcheurs au coup apprécient le fait de ramener du poisson après une partie de pêche.

68 % des 16-24 ans ainsi que 59 % des 25-49 ans ne ramènent pas de poissons après une partie de pêche.

Par contre, 64 % des moins de 16 ans et 51 % des plus de 50 ans aiment en ramener, surtout les plus de 65 ans (65 %).

Q16) En matière de réglementation de la pêche en plan d'eau vous préférez :

Aucune réglementation (5%)

Rien de significatif.

La réglementation nationale (34 %)

Les pêcheurs terroir sédentaires souhaiteraient à 53 % que la réglementation nationale soit appliquée aux plans d'eau.

Tout comme 39 % des pêcheurs au coup 35 % de pêcheurs de carnassiers et 63 % des plus de 65 ans.

Une réglementation spécifique au site éventuellement plus contraignante pour vous garantir une pêche de qualité (57 %)

Les citadins hors Aisne (63 %), les ruraux hors Aisne (65 %), les vacanciers dilettantes (61 %), les pêcheurs en float-tube (85 %), les pêcheurs de salmonidés (79 %), les pêcheurs en barque (71 %), les pêcheurs de carpes (67 %) et les partisans d'autres solutions (68 %) souhaiteraient plutôt une réglementation spécifique au site, éventuellement plus contraignante pour garantir une pêche de qualité ; contre seulement 42 % des terroirs sédentaires et 50 % des partisans d'AAPPMA.

64 % des 25-49 ans et 63 % des 50-64 ans souhaiteraient qu'une réglementation spécifique aux sites soit mise en place.

Q17) Pour la pêche des poissons carnassiers vous préférez une limitation des prélèvements à :

5 carnassiers par jour (22 %)

30 % des terroirs sédentaires souhaitent que la limitation des prélèvements se situe à cinq carnassiers par jour.

26 % des pêcheurs au coup et 22 % des pêcheurs de carnassiers préconisent une limitation à cinq carnassiers par jour.

1 carnassier par jour (57 %)

62 % des citadins hors Aisne, 57 % des terroirs sédentaires, 48 % des ruraux hors Aisne et 69 % des vacanciers dilettantes sont pour une limitation des prélèvements à un carnassier par jour.

70 % des 25-34 ans et 66 % des 50-64 ans souhaitent une limitation à un carnassier par jour.

Pas de prélèvement du tout (17 %)

26 % ruraux hors Aisne, 42 % des pêcheurs en float-tube, 30 % des pêcheurs de salmonidés et 25 % des pêcheurs en barque préféreraient qu'aucun prélèvement ne soit effectué.

23 % des partisans d'autres solutions souhaiteraient qu'aucun prélèvement ne soit effectué contre 13 % des partisans AAPPMA.

28 % des jeunes de moins de 25 ans, 19 % des 25-49 ans et seulement 12 % des plus de 50 ans souhaiteraient qu'aucun prélèvement ne soit effectué.

Q18) Etes vous opposé à la pratique de la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau que vous fréquentez :

OUI (26 %)

44 % des terroirs sédentaires, 31 % des pêcheurs au coup et 27 % des pêcheurs de carnassiers sont opposés à la pêche de nuit contre seulement 14 % des pêcheurs de salmonidés et 17 % des citadins hors Aisne.

37 % des plus de 50 ans sont opposés à la pêche de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent, surtout les plus de 65 ans (45 %) contre seulement 8 % des moins de 25 ans et 22 % des 25-49 ans.

NON (52 %)

58 % des citadins hors Aisne et 60 % des ruraux hors Aisne n'y sont pas opposés.

Les principaux partisans sont les pêcheurs de carpes qui sont à 83 % pour la pêche de nuit.

63 % des non partisans AAPPMA ne sont pas opposés à la pêche de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

81 % des moins de 25 ans sont pour la pêche de la carpe de nuit, alors que les plus de 50 ans sont seulement 37 % à être pour.

N'AI PAS D'AVIS SUR LA QUESTION (22 %)

Les pêcheurs de carpes sont les moins nombreux à ne pas avoir d'avis sur la question avec 3 % seulement d'entre eux.

Q19) Ce qui vous freine dans la pratique de la pêche en plan d'eau (5 choix maximum) :

LE PRIX DES PERMIS DE PECHE (35 %)

42 % des vacanciers dilettantes, 42 % des pêcheurs au coup et 42 % des pêcheurs de carpes sont freinés par le prix des permis de pêche.

Par contre, seulement 30 % des pêcheurs en barque , 29 % des pêcheurs de salmonidés et 23 % des pêcheurs en float-tube le sont.

50 % des moins de 25 ans le sont également.

LE PRIX DES JOURNEES DE PECHE (41 %)

Les ruraux hors Aisne sont les moins freinés par le prix des journées de pêche (32 %).

LE PRIX DU MATERIEL DE PECHE NECESSAIRE (20 %)

31 % des vacanciers dilettantes et 31 % des moins de 25 ans sont freinés par le prix du matériel de pêche.

Par contre, seulement 12 % des pêcheurs de salmonidés et 15 % des pêcheurs en barque le sont.

VOTRE MANQUE DE MAITRISE DES TECHNIQUES (11 %)

15 % des ruraux hors Aisne et 28 % des vacanciers dilettantes expriment un manque de connaissance des techniques de pêche en plan d'eau, alors que seulement 8 % des terroirs sédentaires l'expriment.

Seuls 9 % des pêcheurs en barque, 8 % des pêcheurs en float-tube, 6 % des pêcheurs de salmonidés jugent être freinés dans leur pratique de la pêche par un manque de maîtrise des techniques.

LA DISTANCE A PARCOURIR DEPUIS VOTRE DOMICILE POUR PRATIQUER CE LOISIR (48 %)

50 % des pêcheurs terroir sédentaires, 52 % des pêcheurs au coup sont freinés par la distance à parcourir, alors que seulement 41 % des pêcheurs de salmonidés et 35 % des pêcheurs en float-tube le sont.

Seulement 36 % des moins de 25 ans sont freinés par la distance , alors que 54 % des plus de 50 ans le sont.

VOS CONTRAINTES FAMILLIALES (24 %)

Seuls 14 % des vacanciers dilettantes, 12 % des pêcheurs de salmonidés se disent gênés par leurs contraintes familiales.

LE MAUVAIS ENTRETIEN DES SITES (37 %)

50 % des terroirs sédentaires ainsi que 40 % des pêcheurs au coup sont freinés par le mauvais entretien des sites, alors que seulement 25 % des ruraux hors Aisne le sont.

Les 50-64 ans sont 46 % à être freinés par le mauvais entretien des sites, alors que les plus de 65 ans ne sont que 24 % à l'être.

LE MANQUE DE POISSONS SUR LES SITES (43 %)

58 % des vacanciers dilettantes, 58 % des pêcheurs en float-tube, 55 % des pêcheurs en barque, 54 % des pêcheurs de carpes et 48 % des pêcheurs au coup sont freinés par le manque de poissons sur les sites.

69 % des moins de 25 ans sont également freinés par le manque de poissons sur les sites, alors que les plus de 50 ans ne sont que 35 % à l'être.

LE MANQUE D'ACCESSIBILITE DES PLANS D'EAU (32 %)

48 % des terroirs sédentaires et 37 % des pêcheurs au coup sont freinés par le manque d'accessibilité des sites, alors que seulement 25 % des citoyens hors Aisne et 25 % des ruraux hors Aisne le sont.

Q20) Quelle formule de paiement préférez-vous pour votre droit de pêche sur un plan d'eau ?(2 choix maximum)

TARIF JOURNALIER (52 %)

64 % des vacanciers dilettantes et 57 % des citoyens hors Aisne préfèrent un tarif journalier contre 42 % des terroirs sédentaires.

70 % des pêcheurs de salmonidés et 56 % des pêcheurs en barque préfèrent un tarif journalier.

TARIF AU WEEK-END (11 %)

Aucune différence significative.

TARIF A LA SEMAINE (9 %)

17 % des vacanciers dilettantes, 17 % des pêcheurs de carpes et 18 % des pêcheurs en barque seraient intéressés par un tarif à la semaine.

TARIF A LA QUINZAINE (3 %)

Aucune différence significative.

TARIF A L'ANNEE (62%)

82 % des terroirs sédentaires, 69 % des pêcheurs au coup et 65 % des pêcheurs de carnassiers sont favorables à un tarif à l'année contre seulement 52 % des citoyens hors Aisne et 39 % des vacanciers dilettantes.

**Q21) Avez-vous déjà pêché dans des plans d'eau de l'Aisne :
(Plusieurs réponses possibles)**

OUI (37 %)

100 % des pêcheurs terroir sédentaires, 48 % des pêcheurs au coup et 39 % des pêcheurs de carnassiers ont déjà pêché dans des plans d'eau de l'Aisne.

53 % des plus de 50 ans ont déjà pêché dans des plans d'eau de l'Aisne surtout les plus de 65 ans (65 %).

NON (62%)

91 % des citadins hors Aisne, 84 % des ruraux hors Aisne et 85 % des vacanciers dilettantes n'ont jamais pêché des plans de d'eau de l'Aisne.

82 % des pêcheurs de salmonidés, 77 % des pêcheurs en float-tube, 74 % des pêcheurs en barque et 72 % des pêcheurs de carpes n'ont jamais pêché dans des plans d'eau de l'Aisne.

83 % des moins de 25 ans et 69 % des 25-49 ans n'ont jamais pêché dans des plans d'eau de l'Aisne.

SI OUI, POURQUOI ?

J'habite dans l'Aisne (78 % des oui)

Pour 95 % des terroirs sédentaires et 82 % des pêcheurs au coup contre seulement 31 % des pêcheurs de salmonidés.

Ce sont les lots de mon AAPPMA (52 % des oui)

Pour 64 % des terroirs sédentaires, 57 % des pêcheurs au coup.

J'ai de la famille sur place (8 % des oui)

Aucune différence significative.

L'Aisne n'est pas loin de mon domicile (21 % des oui)

Pour 23 % des pêcheurs au coup et 24 % des pêcheurs de carnassiers.

Je suis attaché à un site particulier (22 % des oui)

Aucune différence significative.

AVEZ-VOUS ETE SATISFAIT DE CES PLANS D'EAU ?

Oui (47 %)

75% des ruraux hors Aisne, 75% des moins de 25 ans ont été satisfaits par ces plans d'eau contre seulement 43 % des terroirs sédentaires.

Non (25 %)

27 % des terroirs sédentaires.

Non réponse (37 %)

Aucune différence significative.

SI NON POURQUOI ?

Manque de connaissance des possibilités de pêche du département (40 %)

Pour 61 % des vacanciers dilettantes.

Mauvaise qualité des sites de pêche (0.5 %)

Rien de significatif.

Distance par rapport à votre domicile (47 %)

Rien de significatif.

Je suis déjà attaché à un site particulier (25 %)

Pour 32 % des ruraux hors Aisne.

Q22) Vous trouvez que les possibilités de pêche dans d'anciennes gravières sont (1 seule réponse possible) :

Trop nombreuses (3 %)

Aucune différence significative.

Suffisantes (13 %)

Aucune différence significative.

A développer (48 %)

Pour 55 % des pêcheurs terroir sédentaires, 59 % des pêcheurs de carpes et 61 % des pêcheurs en barque.

Pour 56 % des pêcheurs en carrières contre 28 % des non pêcheurs en carrières.

Ne sait pas (33 %)

Pour 44 % des citadins hors Aisne et 58 % des vacanciers dilettantes contre 19 % des terroirs sédentaires.

Q23) Lorsque vous choisissez un plan d'eau de pêche, quels sont les trois critères les plus importants pour vous ? (Classez-les de 1 à 3) :

Son esthétique et son cadre (64 %)

Pour 72 % des citadins hors Aisne et des vacanciers dilettantes, 74 % des pêcheurs de salmonidés 69 % des pêcheurs en barque et 73 % des pêcheurs en float-tube.

La qualité de son peuplement piscicole (76 %)

Pour 85 % des pêcheurs de salmonidés et 81 % des pêcheurs en float-tube.

La diversité de ses fonds et de ses berges (39 %)

Pour 49 % des pêcheurs en barque, 46 % des pêcheurs en float-tube, contre seulement 28 % des pêcheurs de carpes.

Son accessibilité en voiture (31 %)

Pour 50 % des terroirs sédentaires, 37 % des pêcheurs au coup contre 24 % des citadins hors Aisne, 21 % des ruraux hors Aisne et 17 % des pêcheurs de salmonidés.

Son confort (abri, sanitaires...) (9 %)

Aucune différence significative.

Les services offerts (hébergement, restauration...) (3%)

Aucune différence significative.

La possibilité de pêcher la carpe la nuit (14 %)

Pour 54 % des pêcheurs de carpes et 20 % des pêcheurs en barque contre seulement 7 % des terroirs sédentaires.

Le prix du droit de pêche (26 %)

Pour 36 % des vacanciers dilettantes.

Q24) Etes-vous satisfait des aménagements des gravières actuelles :

Oui (20 %)

Pour 32 % des terroirs sédentaires

Non (22 %)

Pour 32 % des terroirs sédentaires, 32 % des pêcheurs de carpes et 30 % des pêcheurs en barque.

Pas d'avis sur la question (55 %)

Pour 64 % des citadins hors Aisne, 75 % des vacanciers dilettantes contre seulement 38 % des terroirs sédentaires.

Q25) Pour vous un plan d'eau issu d'une gravière c'est plutôt (une seule réponse possible) :

Une cicatrice dans le paysage (12 %)

19 % des terroirs sédentaires contre seulement 1 % des pêcheurs de carpes et 9 % des citadins ou des ruraux hors Aisne considèrent que les carrières sont une cicatrice dans le paysage.

17 % des plus de 50 ans le considèrent aussi contre aucun des moins de 25 ans et seulement 5 % des 25–34 ans.

Une opportunité de pêche nouvelle (78 %)

85 % des ruraux hors Aisne, 76 % des citadins hors Aisne contre 74 % des terroirs sédentaires considèrent un plan d'eau issu d'une gravière comme une nouvelle opportunité de pêche.

81 % des vacanciers dilettantes, 82 % du total vacanciers, 95 % des pêcheurs de carpes, 92 % des pêcheurs en float-tube, 84 % des pêcheurs en barque, 83 % des moins de 25 ans et 87 % des 25-34 ans considèrent eux aussi une ancienne gravière comme une opportunité de pêche nouvelle.

Pas de réponse (10 %)

14 % des citadins hors Aisne n'ont pas d'avis contre seulement 4 % des pêcheurs de carpes et des pêcheurs en barque.

Q26) Pour vous un bon plan d'eau pour la pêche c'est plutôt (une seule réponse possible) :

Un plan d'eau retourné à l'état sauvage (41 %)

Pour 48 % des citadins hors Aisne, 53 % des ruraux hors Aisne et 53 % des pêcheurs de carpes contre 22 % des terroirs sédentaires.

Un plan d'eau entretenu (56 %)

Pour 75 % des terroirs sédentaires, 61 % des vacanciers dilettantes contre 50 % des citadins hors Aisne, 43 % des ruraux hors Aisne et 46 % des pêcheurs de carpes.

Q27) Pour vous un bon plan d'eau pour la pêche c'est plutôt (une seule réponse possible) :

Un plan d'eau dont la pêche est réglementée et strictement surveillée (91 %)

Pour 97 % des terroirs sédentaires.

Un plan d'eau sans réglementation ni surveillance (6 %)

Pour 9 % des citadins hors Aisne, 11 % des vacanciers dilettantes et 22 % des moins de 25 ans contre seulement 1 % des terroirs sédentaires.

Q28) Quelles seraient vos suggestions pour de meilleurs aménagements de gravières pour la pêche (2 choix) :

Des berges mieux paysagées (40 %)°

Pour seulement 24 % des plus de 65 ans.

Des berges et des fonds plus diversifiés (58 %)

Pour 67 % des pêcheurs de carpes, 67 % des pêcheurs en barque et 69% des pêcheurs en float-tube.

Des accès plus faciles (31 %)

Pour 57 % des terroirs sédentaires, 38 % des pêcheurs au coup contre seulement 20 % des citadins hors Aisne, 17 % des ruraux hors Aisne, 14 % des vacanciers dilettantes et 10 % des pêcheurs de salmonidés.

Des plans d'eau plus grands (21 %)

Pour 29 % des citadins hors Aisne, 32 % des pêcheurs de carpes et 31 % des pêcheurs en barque contre seulement 12 % des terroirs sédentaires.

Q29) A qui selon vous devrait on confier la gestion des anciennes gravières destinées à la pêche (une seule réponse possible) :

A des AAPPMA ou à la Fédération Départementale des AAPPMA (55 %)

84 % des terroirs sédentaires, 65 % des pêcheurs au coup considèrent qu'il faut confier la gestion des anciennes gravières aux AAPPMA contre seulement

42 % des citoyens hors Aisne, 44 % des ruraux hors Aisne, 42% des vacanciers dilettantes, 32 % des pêcheurs de salmonidés et 23 % des pêcheurs en float-tube.

65 % des plus de 50 ans considèrent qu'il faut confier la gestion des anciennes gravières aux AAPPMA contre seulement 36 % des 16-24 ans et 42 % des 25-34 ans.

A des organismes privés (22 %)

32 % des ruraux hors Aisne, 27 % des citoyens hors Aisne, 36 % des vacanciers dilettantes considèrent qu'il faut confier la gestion des anciennes gravières à des organismes privés contre seulement 7 % des terroirs sédentaires.

54 % des pêcheurs en float-tube, 49 % des pêcheurs de salmonidés, 34 % des pêcheurs en barques ainsi que 33 % des pêcheurs de carpes sont du même avis.

36% des 16-24 ans, 31 % des 25-34 ans, 25% des 35-49 ans sont pour une gestion privée contre seulement 18 % des 50-64 ans et 6 % des 65 ans et plus.

Sans opinion (19 %)

27 % des citoyens n'ont pas d'opinion sur la question contre 8 % des terroirs sédentaires.

24 % des 16-24 ans, 25 % des 25-34 ans n'ont pas d'opinion contre 16 % des 35-49 ans et 17 % des 50 ans et plus.

Q30) Quelles seraient vos suggestions pour une meilleure gestion des anciennes gravières destinées à la pêche (2 choix) :

Plus de surveillance (56 %)

72 % des terroirs sédentaires contre seulement 42 % des ruraux hors Aisne, 50 % des vacanciers dilettantes souhaiteraient qu'une surveillance plus importante soit mise en place sur les anciennes gravières.

71 % des 50-64 ans souhaiteraient plus de surveillance.

Plus de réglementation (35 %)

38 % des terroirs sédentaires, 36 % des pêcheurs de carnassiers, 37 % des pêcheurs de carpes souhaiteraient plus de réglementation contre seulement 25 % des vacanciers dilettantes.

Plus de rempoissonnements (42 %)

46 % des terroirs sédentaires, 53 % des vacanciers dilettantes, 47 % des pêcheurs au coup, 51 % des pêcheurs de carpes aimeraient que les rempoissonnements soient plus importants contre seulement 39 % des ruraux hors Aisne et 37 % des pêcheurs de salmonidés

Moins de pression de pêche (22 %)

Seuls 16 % des terroirs sédentaires souhaiteraient que la pression de pêche soit moins importante sur ces plans d'eau.

Q31) Quels types de services souhaiteriez vous trouver autour d'un plan d'eau de pêche.(cocher tout ce qui vous intéresse) :

Un parking (62 %)

Pour 92 % des terroirs sédentaires, 68 % des pêcheurs au coup, 78 % des plus de 50 ans contre 46 % des citadins hors Aisne, 52 % des pêcheurs de salmonidés.

Un abri (35 %)

Pour 41 % des terroirs sédentaires, 45 % des pêcheurs de salmonidés contre 26 % des pêcheurs de carpes.

Des sanitaires (56 %)

Pour 75 % des terroirs sédentaires, 62 % des pêcheurs au coup et 65 % des plus de 50 ans contre 46 % des citadins hors Aisne.

Un bar-restaurant (10 %)

Pour 14 % des citadins contre 6 % des terroirs sédentaires.

Des tables de pique-nique (41 %)

Pour 57 % des terroirs sédentaires et 53 % des 50-64 ans contre 30 % des ruraux hors Aisne et 22 % des vacanciers dilettantes.

Une possibilité d'hébergement (8 %)

Pas de différences significatives.

Un magasin de matériel de pêche (25 %)

Pour 33 % des citadins, 35 % des pêcheurs de salmonidés, 47 % des moins de 25 ans contre 14 % des terroirs sédentaires.

Un service de location de matériel de pêche (9 %)

Pour 13 % des citadins et 16 % des pêcheurs de salmonidés contre 3 % des terroirs sédentaires.

Un service de location de barques ou float-tubes (35 %)

Pour 44 % des citadins hors Aisne, 44 % des vacanciers dilettantes, 46 % des pêcheurs de carpes, 56 % des pêcheurs de salmonidés, 60 % des pêcheurs en barque, 58 % des pêcheurs en float-tube contre 19 % des terroirs sédentaires.

Un moniteur de pêche pour vous apprendre des techniques de pêche (20 %)

Pour 30 % des ruraux hors Aisne, 32 % des pêcheurs de salmonidés, 30 % des 35-49 ans contre 9 % des terroirs sédentaires.

Un guide de pêche pour vous accompagner sur les bons coins (25 %)

Pour 39 % des vacanciers dilettantes, 33 % des pêcheurs de carpes, 35 % des pêcheurs de salmonidés, 36 % des moins de 25 ans et 36 % des 25-34 ans contre 16 % des terroirs sédentaires.

Des activités pour vos accompagnants (20 %)

Pas de différences significatives.

Q32) En tant que pêcheur acceptez-vous de partager un plan d'eau avec des : (plusieurs réponses possibles)

Promeneurs (69 %)

Pour 81 % des terroirs sédentaires, 75 % des pêcheurs au coup, 72 % des pêcheurs de carnassiers contre seulement 60 % des citadins, 62 % des pêcheurs de carpes, 62 % des pêcheurs de salmonidés.

Observateurs d'oiseaux (79 %)

Pour 83 % des terroirs sédentaires, 90 % des vacanciers dilettantes, 82 % des pêcheurs au coup.

Autres types de pêches (67 %)

Pour 72 % des pêcheurs au coup, 79 % des pêcheurs de carpes, 70 % des pêcheurs de carnassiers contre seulement 56 % des pêcheurs de salmonidés.

Pour 83 % des moins de 25 ans, 86 % des 25-34 ans contre 35 % des 65 ans et plus.

Chasseurs de gibier d'eau (14 %)

Pas de différences significatives.

Baigneurs (4 %)

Pas de différences significatives.

Pédalos (3 %)

Pas de différences significatives.

Planche à voile, voiliers, canoë kayaks (3 %)

Pas de différences significatives.

Jet skis (1 %)

Pas de différences significatives.

FICHE SIGNALÉTIQUE.

OU HABITEZ-VOUS ?

Ville de plus de 10 000 habitants (53 %)

56 % des vacanciers et 72 % des vacanciers dilettantes résident dans des villes de plus de 10 000 habitants.

65 % des non partisans AAPPMA sont citoyens.

69 % des petits pêcheurs et 63 % des moyens sont également citoyens.

Autres (village, campagne) (46 %)

55 % des partisans AAPPMA résident à la campagne ou dans des villages.

AVEZ-VOUS UN PERMIS DE PÊCHE ?

Oui (92 %)

Seulement 46 % des petits pêcheurs et 69 % des vacanciers dilettantes possèdent un permis de pêche.

Non (8 %)

SEXE

Homme (98 %)

Femme (2 %)

AGE

Déjà recoupé.

STATUT MARITAL

Célibataire (23 %)

34 % des pêcheurs de carpes, 29 % des citadins hors Aisne sont célibataires contre seulement 10 % des terroirs sédentaires.

Divorcé(e) / séparé(e) / veuf(ve) (6 %)

Rien de significatif

Marié(e) / vivant maritalement (70 %)

87 % des terroirs sédentaires vivent maritalement contre seulement 58 % des pêcheurs de carpes.

ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS DANS LE FOYER

Oui (32 %)

42 % des pêcheurs de carpes, 37 % des citadins hors Aisne, 36 % des ruraux hors Aisne et des vacanciers dilettantes ont de jeunes enfants contre seulement 23 % des terroirs sédentaires.

Non (61 %)



AMÉNAGEMENT - HYDROBIOLOGIE - HALIEUTIQUE

Comité national de la Charte des Producteurs de Granulats

Détermination des attentes des pêcheurs, de l'évolution
de leur comportement afin de mieux orienter les
réhabilitations de carrières à vocation halieutique

DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE

Février 2002

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
L'échantillon d'enquête	4
Le dépouillement de l'enquête	7
TYPOLOGIE	8
Citadins hors Aisne	9
Terroirs sédentaires	10
Ruraux hors Aisne	11
Vacanciers dilettantes.....	12
Pêcheurs au coup.....	13
Pêcheurs de carpes	14
Pêcheurs de carnassiers	15
Pêcheurs de salmonidés.....	16
Pêcheurs en float-tube	17
Partisans AAPPMA.....	18
Partisans autres solutions.....	19
TRI SIMPLE ET TRI CROISE	20
CONCLUSION	56
Les attentes communes	57
Des plans d'eau plus proches.....	57
Des plans d'eau moins chers.....	57
Des plans d'eau plus poissonneux	57
Des plans d'eau mieux réglementés et surveillés	58
Des plans d'eau mieux aménagés : des berges et des fonds variés, une meilleure intégration paysagère, une bonne accessibilité	58
Des aménagements de base	59
Un souhait global des pêcheurs de voir se développer les possibilités de pêche en gravière.....	59
Une ouverture vers d'autres usagers des plans d'eau	59
Les attentes spécifiques aux différentes catégories de pêcheurs	60
La recherche de types de poissons et la pratique de pêches spécifiques	60
Les différentes catégories et leurs attentes	60
La recherche de la convivialité	61
La recherche de certains services.....	62
Des modes de gestion différents	62
Remarques complémentaires à l'étude	63

INTRODUCTION

L'objectif de la mission était de connaître les souhaits des pêcheurs à la ligne en matière d'aménagement, de réhabilitation de sites de carrières alluviales et de déterminer les types de valorisations à développer dans le cadre des réhabilitations de carrières.

Pour ce faire, il a tout d'abord été réalisé une synthèse bibliographique des différentes publications et études relatives au marché de la pêche, aux attentes des pêcheurs, pour connaître leurs souhaits. Cette synthèse a permis, outre d'avoir une meilleure connaissance du marché, d'affiner le contenu technique et la méthodologie de l'enquête.

L'enquête menée auprès des pêcheurs a permis de connaître l'évolution de leur comportement et de leurs attentes.

Enfin une recherche bibliographique sur les techniques de réhabilitation de carrières pour la pêche a été effectuée.

Les recherches bibliographiques ayant été restituées antérieurement, le présent document reprend le dépouillement de l'enquête.

L'échantillon d'enquête

Il a été décidé lors de la première réunion du comité de pilotage de répartir les questionnaires sur les trois grandes catégories de pêcheurs identifiées dans la recherche bibliographique :

- | Les pêcheurs terroir sédentaires
- | Les pêcheurs nouvelle génération mobiles
- | Les vacanciers pêcheurs

Les pêcheurs terroir sédentaires ont été recrutés dans les fichiers de la Fédération Départementale des AAPPMA de L'Aisne, les deux autres catégories ont été recherchées dans un salon parisien toutes pêches : le salon « Grandes Pêches » qui s'est tenu les 25 et 26 novembre 2000 au Parc Floral de Vincennes.

BVA a ainsi disposé d'un peu plus de 400 questionnaires exploitables et en a dépouillé 349.

L'idée de départ de classer directement les questionnaires en trois catégories au cours de l'enquête en cochant une des trois premières cases sur des critères de période et de fréquence de pratique s'est révélée impossible à réaliser.

Les catégories ont donc été recherchées par tri croisé dans l'échantillon.

Pour isoler les pêcheurs nouvelle génération mobiles et les pêcheurs terroir sédentaires nous avons demandé à BVA d'isoler tout d'abord :

- ⇒ les pêcheurs citadins habitant hors de l'Aisne
- ⇒ les pêcheurs de l'Aisne
- ⇒ et par déduction les ruraux hors de l'Aisne

Ce tri a été réalisé en croisant la question de la fiche signalétique « Où habitez vous ? » choix 1 : « Ville de plus de 10000 habitants » avec la question Q 21 : « Avez-vous déjà pêché dans des plans d'eau de l'Aisne ? » Choix 1 et 2 : « J'habite dans l'Aisne » et « Ce sont les lots de mon AAPPMA ».

Ainsi nous avons obtenu trois catégories que BVA a appelé plus communément :

- ⇒ citadins hors Aisne 162 individus
- ⇒ terroirs sédentaires 106 individus dont 23 citadins, 81 non citadins et 2 n'ayant pas répondu qui habitent dans l'Aisne ou qui pêchent dans l'Aisne sur les lots de leur AAPPMA.
- ⇒ ruraux hors Aisne 81 individus (non citadins hors Aisne)

Nous avons ensuite souhaité isoler les vacanciers pêcheurs définis comme des pêcheurs occasionnels grâce à la question Q1 « En général, vous pratiquez la pêche : le week-end, en semaine, en vacances ? » choix : « en vacances » (209 individus) croisée avec la fréquence des parties de pêche : question Q 2 « Vous pratiquez la pêche » choix 1 et 2 : « moins de 5 fois par an » et « 5 à 20 fois par an ».

Nous avons obtenu un échantillon baptisé vacanciers dilettantes de 36 individus.

L'échantillon total des vacanciers baptisé total vacanciers (209 individus) a toutefois été isolé par BVA dans le tri croisé, mais il n'a pas présenté beaucoup d'intérêt et n'a pas été très utilisé dans l'interprétation.

Les pêcheurs ont aussi été triés en fonction du mode de pêche pratiqué grâce à la question Q 13 : « Voici différents types de pêches. Indiquez ceux que vous pratiquez déjà en plan d'eau ».

Il a ainsi été possible d'isoler 6 catégories baptisées :

- ⇒ Pêche au coup (240 individus)
- ⇒ Pêche de la carpe (76 individus)
- ⇒ Pêche des carnassiers (cumul des trois techniques proposées) (292 individus)
- ⇒ Pêche des salmonidés (80 individus)
- ⇒ Pêche en barque (114 individus)
- ⇒ Pêche en float-tube (26 individus)

D'autres tris ont été réalisés :

⇒ sur la base de la question Q10 : « Avez-vous déjà pêché dans d'anciennes carrières ou gravières ? » en séparant les pêcheurs en carrière (251 individus) des autres pêcheurs (98 individus).

⇒ sur la base de la question Q 29 : « A qui selon vous devrait-on confier la gestion des anciennes gravières

destinées à la pêche ?» en séparant les partisans des AAPPMA (193 individus) des partisans d'autres solutions (145 individus).

⇒ sur la base de la question Q 2 : « Vous pratiquez la pêche » : « moins de 5 fois par an », « 5 à 20 fois par an » et « plus de 20 fois par an » en isolant les petits (13 individus), les moyens (46 individus) et les gros pêcheurs (288 individus).

⇒ Et enfin sur la base des classes d'âge : Moins de 16 ans (11 individus), 16-24 ans (25 individus), 25-34 ans (64 individus), 35-49 ans (115 individus), 50-64 ans (85 individus), 65 ans et plus (49 individus).

Les diverses catégories de pêcheurs décrites ci-dessus n'ont pas toutes présenté un grand intérêt.

11 d'entre elles ont été retenues car elles regroupaient une population aux caractéristiques relativement homogènes et marquées.

Il s'agit des :

- ⇒ Citadins hors Aisne
- ⇒ Terroirs sédentaires
- ⇒ Ruraux hors Aisne
- ⇒ Vacanciers dilettantes
- ⇒ Pêcheurs au coup
- ⇒ Pêcheurs de carpe
- ⇒ Pêcheurs de carnassiers
- ⇒ Pêcheurs de salmonidés
- ⇒ Pêcheurs en float-tube
- ⇒ Partisans des AAPPMA
- ⇒ Partisans d'autres solutions

Ces différentes catégories font l'objet d'une description typologique en préambule au dépouillement de l'enquête afin de faciliter la compréhension du tri croisé.

Cette enquête a été réalisée pour partie dans le département de l'Aisne, département à forte tradition de pêche au coup et de pêche des carnassiers mais faible tradition de pêche des salmonidés. Cette particularité doit être intégrée dans l'interprétation des résultats notamment si l'on souhaite les extrapoler à d'autres régions de France.

Le dépouillement de l'enquête

L'enquête a été dépouillée en tri simple et tri croisé.

Le tri simple a permis de connaître la réponse globale de l'échantillon à chaque question.

Le tri croisé a permis de croiser chaque question avec les 11 catégories de pêcheurs retenues.

Les pourcentages de réponses obtenus pour une question donnée, ont été comparés à la moyenne générale, catégorie de pêcheur par catégorie. Les résultats s'éloignant de la moyenne (en plus ou en moins) ont ainsi été relevés car ils révèlent le plus souvent un tendance propre à la catégorie.

Nous avons toutefois veillé à ne pas prendre en compte des résultats concernant un nombre d'individus trop petit et non représentatif notamment dans les catégories de pêcheurs à faibles effectifs.

Ce document reprend tout d'abord le résultat du tri simple sous forme d'un tableau et de commentaires puis les résultats les plus marquants du tri croisé sous forme de commentaires.

Le dépouillement des questions ouvertes n'a apporté aucun élément intéressant, aussi il n'en est pas fait écho dans ce document.

Les interprétations effectuées par A2H sont écrites en italique.

TYPOLOGIE

Citadins hors Aisne

Ils résident tous dans des villes de plus de 10 000 habitants.
Ils sont principalement âgés de 25 à 49 ans.

Les citadins hors Aisne pêchent surtout le week-end et en vacances.
Ils pratiquent essentiellement la pêche par journées.
Ils consacrent entre moins de 1 000F et 10 000F par an à leur budget pêche et le plus généralement entre 1 000F et 5 000F.
Ils pratiquent la pêche le plus souvent entre amis puis seul et très peu en famille.

Ils pratiquent le no-kill plutôt systématiquement.
Ils n'aiment généralement pas ramener de poisson après une partie de pêche.
Ils préfèrent une limitation des prises à un carnassier par jour.

Ils pêchent indifféremment en rivière et en plan d'eau.

Ils pêchent essentiellement les carnassiers et les poissons blancs.
Le brochet, le sandre et le black-bass sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche au coup des poissons blancs, la pêche aux leurres et aux vifs des poissons carnassiers.
Ils souhaiteraient pratiquer la pêche en barque ainsi que la pêche au fouet des salmonidés.

Ils ne sont pas opposés à la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

Leurs formules de paiement préférées sont : soit un tarif journalier, soit un tarif à l'année.

Terroirs sédentaires

Ils résident essentiellement dans des villages ou à la campagne.
Ils sont surtout âgés de plus de 50 ans.

Les terroirs sédentaires pêchent surtout en semaine et le week-end.
Ils pratiquent surtout par demi-journées et aussi par journées.
Ils consacrent de 1000F à 5000F par an à leur budget pêche.
Ils pratiquent la pêche le plus souvent seuls puis entre amis et très peu en famille.

Ils pratiquent plutôt souvent le no-kill.
Ils n'aiment généralement pas ramener de poisson après une partie de pêche.
Ils sont plutôt favorables à une limitation des prises à un carnassier par jour, mais un bon nombre d'entre eux souhaiteraient également une limitation des prises à 5 carnassiers par jour.

Ils pêchent indifféremment en rivière et en plan d'eau.

Ils pêchent essentiellement les carnassiers et les poissons blancs.
Le gardon, le brochet et le sandre sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche au coup des poissons blancs ainsi que la pêche aux vifs et aux leurres des poissons carnassiers.
Ils souhaiteraient pratiquer la pêche à la tirette ou au poisson mort manié des poissons carnassiers et également la pêche en barque.

Ils sont plutôt opposés à la pêche de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

Les formules de paiement qu'ils préfèrent sont surtout un tarif à l'année ou éventuellement un tarif journalier.

Ruraux hors Aisne

Ils résident tous à la campagne ou dans des villes de moins de 10 000 habitants.

Ils sont principalement âgés de 25 à 49 ans.

Les ruraux hors Aisne pêchent surtout le week-end et en semaine.

Ils pratiquent essentiellement par journées, demi-journées et séjours de plus de deux jours.

Ils consacrent de moins de 1000F à 50 000F par an à leur budget pêche et le plus généralement entre 1000F et 5000F.

Ils pratiquent le plus souvent entre amis puis seuls et très peu en famille.

Ils pratiquent plutôt systématiquement le no-kill.

Ils n'aiment généralement pas ramener de poisson après une partie de pêche.

Ils sont plutôt favorables à une limitation des prises à un carnassier par jour, voire même, à aucun prélèvement.

Ils pêchent surtout en rivière mais également en plan d'eau.

Ils pêchent essentiellement les carnassiers et les salmonidés.

Le brochet, le sandre et les salmonidés sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche aux leurres et aux vifs des poissons carnassiers, ainsi que la pêche au coup des poissons blancs.

Ils souhaiteraient pratiquer la pêche en barque et la pêche au fouet des salmonidés ainsi que des carnassiers.

Ils ne sont pas opposés à la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

Les formules de paiement qu'ils préfèrent sont indifféremment un tarif à l'année ou à la journée.

Vacanciers dilettantes

Ils résident essentiellement dans des villes de plus de 10 000 habitants.
Ils sont surtout âgés de 25 à 49 ans.

Les vacanciers dilettantes pêchent en vacances et parfois le week-end.
Ce sont les seuls à être principalement des pêcheurs « moyens ».
Ils pratiquent essentiellement par journées.
Ils consacrent de moins de 1000F à 5000F par an à leur budget pêche.
Ils pratiquent la pêche indifféremment seuls, en famille ou entre amis.

Ils pratiquent plutôt souvent et parfois le no-kill.
Ils aiment souvent ramener du poisson après une partie de pêche.
Ils sont essentiellement favorables à une limitation à un carnassier par jour,
un certain nombre sont également favorables à une limitation à cinq
carnassiers par jours.

Ils pêchent plutôt en plan d'eau qu'en rivière.

Ils pêchent essentiellement les carnassiers et les poissons blancs.
Le brochet, le sandre et black-bass sont les poissons qu'ils pêchent le plus
souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche au coup des poissons blancs, la
pêche aux leurres et aux vifs des poissons carnassiers.
Ils souhaiteraient pratiquer la pêche en barque et la pêche au fouet des
salmonidés ainsi que la pêche de la carpe aux techniques modernes.

Ils ne sont pas opposés à la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau
qu'ils fréquentent.

Leurs formules de paiement favorites sont plutôt un tarif journalier ou
éventuellement un tarif à l'année.

Pêcheurs au coup

Ils résident indifféremment à la ville ou à la campagne.
Ils sont principalement âgés de 25 à 49 ans.

Les pêcheurs au coup pêchent surtout le week-end.
Ils pratiquent essentiellement par journées et par demi-journées.
Ils consacrent généralement de 1000F à 5000F par an à leur budget pêche.
Ils pratiquent le plus souvent seuls ou entre amis et très peu en famille.

Ils pratiquent souvent ou systématiquement le no-kill.
Ils aiment plutôt ramener du poisson après une partie de pêche
Ils sont plutôt favorables à une limitation des prises à un carnassier par jour, mais un bon nombre d'entre eux souhaiteraient également une limitation des prises à cinq carnassiers par jour.

Ils pêchent indifféremment en rivière et en plan d'eau.

Ils pêchent essentiellement les poissons blancs et les carnassiers.
Le brochet, le sandre et le gardon sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche au coup des poissons blancs, la pêche aux vifs et aux leurres des poissons carnassiers.
Ils souhaiteraient pratiquer la pêche en barque et la pêche de la carpe aux techniques modernes.

Ils ne sont pas majoritairement opposés à la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent, mais un certain nombre n'y est pas favorable.

Leurs formules de paiement favorites sont : un tarif à l'année ou encore un tarif journalier.

Pêcheurs de carpes

Ils résident plutôt dans des villes de plus de 10 000 habitants.

Ils sont surtout âgés de 25 à 49 ans.

Un bon nombre d'entre eux sont célibataires.

Les pêcheurs de carpes pêchent surtout le week-end et en vacances.

Ils pratiquent essentiellement par journées, mais aussi par sessions de plus de deux jours.

Ils consacrent de 1000 F à 50 000F par an à leur budget pêche et le plus généralement entre 1000F et 5000F.

Ils pratiquent le plus souvent entre amis.

C'est la catégorie de pêcheurs qui pratiquent le plus systématiquement le no-kill.

La grande majorité d'entre eux n'aime pas ramener de poisson après une partie de pêche.

Ils sont plutôt favorables à une limitation des prises à un carnassier par jour, mais un bon nombre d'entre eux souhaiteraient également qu'aucun prélèvement ne soit effectué.

Ils pêchent principalement en plan d'eau mais également en rivière.

Ils pêchent essentiellement les carpes et les poissons carnassiers.

La carpe, le brochet le sandre et sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche de la carpe, la pêche au coup des poissons blancs, la pêche aux vifs et aux leurres des poissons carnassiers.

Ils souhaiteraient pratiquer la pêche en barque et la pêche au fouet des salmonidés.

Ils sont largement favorables à la pratique de la pêche à la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

Leurs formules de paiement favorites sont : un tarif à l'année ou encore un tarif journalier.

Pêcheurs de carnassiers

Ils résident indifféremment à la ville ou à la campagne.
Ils sont principalement âgés de 25 à 49 ans.

Les pêcheurs de carnassiers pêchent plutôt le week-end.
Ils pratiquent essentiellement par journées et par demi-journées.
Ils consacrent de moins de 1000F à 10 000F par an à leur budget pêche et le plus généralement entre 1000F et 5000F.
Ils pratiquent le plus souvent seuls ou entre amis et très peu en famille.

Ils pratiquent plutôt souvent le no-kill.
Ils aiment indifféremment ramener ou ne pas ramener de poissons après une partie de pêche.
Ils sont plutôt favorables à une limitation des prises à un carnassier par jour, mais un bon nombre d'entre eux souhaiteraient également une limitation des prises à cinq carnassiers par jour.

Ils pêchent indifféremment en rivières et en plan d'eau.

Et pêchent essentiellement les carnassiers et les poissons blancs.
Le brochet, le sandre et le gardon sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche au coup des poissons blancs, la pêche aux vifs et aux leurres des poissons carnassiers ainsi que la pêche à la tirette et au poisson mort manié.
Ils souhaiteraient pratiquer la pêche en barque et la pêche au fouet des salmonidés.

Ils ne sont pas majoritairement opposés à la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent, mais un certain nombre d'entre eux n'y est pas favorable.

Leurs formules de paiement favorites sont : un tarif à l'année ou encore un tarif journalier.

Pêcheurs de salmonidés

Les pêcheurs de salmonidés résident plutôt dans des villes de plus de 10 000 habitants.

Ils sont principalement âgés de 25 à 49 ans.

Les pêcheurs de salmonidés pêchent plutôt le week-end et en vacances.

Ils pratiquent essentiellement par journées.

Ils consacrent de 1000F à 50 000F par an à leur budget pêche et le plus généralement entre 1000 et 10 000F.

Ils pratiquent le plus souvent entre amis, puis seuls et très peu en famille.

Une grande majorité d'entre eux pratiquent systématiquement le no-kill.

La grande majorité d'entre eux n'aiment pas ramener de poissons après une partie de pêche.

Ils sont plutôt favorables à une limitation des prises à un carnassier par jour, mais un grand nombre d'entre eux souhaiteraient également qu'aucun prélèvement ne soit effectué.

Ils pêchent surtout en rivière mais également en plan d'eau.

Ils pêchent essentiellement les salmonidés et les poissons carnassiers.

Les salmonidés, le brochet et le black-bass sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche au fouet des salmonidés, la pêche en barque, ainsi la pêche au fouet et aux leurres des poissons carnassiers.

Ils souhaiteraient pratiquer la pêche au vif, à la tirette au poisson mort manié ainsi que la pêche en float-tube.

Ils ne sont pas opposés à la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

Leurs formules de paiement favorites sont : un tarif journalier ou éventuellement un tarif à l'année.

Ils considèrent qu'il faut confier la gestion des anciennes gravières destinées à la pêche à des organismes privés plutôt qu'à des AAPPMA ou à la fédération départementale des AAPPMA.

Pêcheurs en float-tube

Ils résident plutôt à la campagne.

Ils sont principalement âgés de 25 à 49 ans.

Un bon nombre d'entre eux sont célibataires.

Les pêcheurs en float-tube pêchent surtout le week-end et en vacances.

Ils pratiquent essentiellement plus de deux jours et par journées.

Ils consacrent de 5 000F à plus de 50 000 F par an à leur budget pêche et le plus généralement entre 5000F et 10 000F.

Ils pratiquent la pêche quasi exclusivement entre amis.

Ils pratiquent quasi exclusivement un no-kill systématique.

La très grande majorité d'entre eux n'aiment pas ramener de poisson après une partie de pêche.

Ils sont partagés entre une limitation des prises à un carnassier par jour et pas de prélèvement du tout.

Ils pêchent indifféremment en rivière et en plan d'eau.

Ils pêchent essentiellement les carnassiers et les salmonidés.

Le black-bass, les salmonidés et le brochet sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche en barque, la pêche aux leurres des poissons carnassiers, ainsi que la pêche au fouet des salmonidés et des poissons carnassiers.

Ils souhaiteraient pratiquer la pêche à la tirette et au poisson mort manié.

Ils ne sont pas opposés à la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

Leurs formules de paiement favorites sont : un tarif journalier ou éventuellement un tarif à l'année.

Ils souhaitent majoritairement que la gestion des anciennes gravières soit confiée à des organismes privés plutôt qu'à des AAPPMA ou à la fédération des AAPPMA.

Partisans AAPPMA

Ils résident plutôt à la campagne.

Ils sont essentiellement âgés de 25 à 49 ans et de plus de 50 ans.

Les partisans AAPPMA pêchent surtout le week-end.

Ils pratiquent essentiellement par demi-journées et par journées.

Ils consacrent de moins de 1000F à 5 000F à leur budget pêche, et le plus généralement entre 1000F et 5000F.

Ils pratiquent le plus souvent seuls, puis entre amis, ils pratiquent peu en famille.

Ils sont partagés entre pratiquer le no-kill systématiquement ou souvent.

Ils n'aiment plutôt pas ramener de poisson après une partie de pêche.

Ils sont plutôt favorables à une limitation des prises à un carnassier par jour, mais un bon nombre d'entre eux souhaiteraient également une limitation à 5 carnassiers par jour.

Ils pêchent plutôt en rivière mais également en plan d'eau.

Ils pêchent essentiellement les poissons blancs et les carnassiers.

Le brochet, le sandre et les gardons sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche au coup des poissons blancs, la pêche aux vifs et aux leurres des poissons carnassiers.

Ils souhaiteraient pratiquer la pêche à la tirette et au poisson mort manié ainsi que la pêche en barque.

Ils ne sont pas majoritairement opposés à la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent, mais un bon nombre n'y est pas favorable.

Leurs formules de paiement favorites sont : un tarif à l'année ou éventuellement un tarif journalier.

Partisans autres solutions

Ils résident plutôt dans des villes de plus de 10 000 habitants.

Ils sont principalement âgés de 25 à 49 ans.

Un bon nombre d'entre eux sont célibataires.

Les partisans autres solutions pêchent surtout le week-end.

Ils pratiquent essentiellement par journées.

Ils consacrent de moins de 1000F à 10 000F à leur budget pêche et le plus généralement entre 1000F et 5000F.

Ils pratiquent le plus souvent entre amis.

Ils pratiquent plutôt systématiquement le no-kill.

Ils n'aiment plutôt pas ramener de poisson après une partie de pêche.

Ils sont plutôt favorables à une limitation des prises à un carnassier par jour, mais un bon nombre d'entre eux souhaiteraient également qu'aucun prélèvement ne soit effectué.

Ils pêchent indifféremment en rivière et en plan d'eau.

Ils pêchent essentiellement les carnassiers, les salmonidés et les poissons blancs.

Le brochet, le sandre, le black-bass mais également les salmonidés, sont les poissons qu'ils pêchent le plus souvent en plan d'eau.

Ils pratiquent le plus souvent la pêche au coup des poissons blancs, la pêche aux leurres et aux vifs des poissons carnassiers, mais également la pêche en barque et la pêche au fouet des salmonidés.

Ils souhaiteraient pratiquer la pêche au fouet des poissons carnassiers, la pêche à la tirette et au poisson mort manié ainsi que la pêche de la carpe aux techniques modernes.

Ils sont largement favorables à la pratique de la pêche à la carpe de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

Leurs formules de paiement favorites sont indifféremment un tarif journalier ou un tarif à l'année.

Ils considèrent qu'il faut confier la gestion des anciennes gravières destinées à la pêche à des organismes privés plutôt qu'à des AAPPMA ou à la fédération départementale des AAPPMA.

TRI SIMPLE ET TRI CROISE

Q1) En général, vous pratiquez la pêche :
(plusieurs réponses possibles)

	Effectifs	Pourcentages
1 - Le week-end	264	75,6
2 - En semaine	201	57,6
3 - En vacances	209	59,9
Total	349	100,0

La pêche se pratique essentiellement le week-end (76%).

Cependant on constate une pratique importante en vacances (60%) et en semaine (58%).

Tendance qui devrait se confirmer avec la mise en place de la réduction du temps de travail.

Le tri croisé permet de constater que les pêcheurs terroir sédentaires ne suivent pas la tendance générale en pêchant d'abord en semaine (78 % d'entre eux), puis le week-end (74 %) alors que les citadins hors Aisne pêchent d'abord le week-end (75 %), puis en vacances (66%) et très peu en semaine (41 %).

Les petits pêcheurs pratiquent leur loisir essentiellement en vacances (77%).

Les pêcheurs de plus de 65 ans pratiquent la pêche surtout en semaine (82 %).

Q2) Vous pratiquez la pêche :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Moins de 5 fois par an	13	3,7
2 - 5 à 20 fois par an	46	13,2
3 - Plus de 20 fois par an	288	82,5

82,5% des pêcheurs interrogés pratiquent leur loisir plus de 20 fois par an.

Seul un très faible pourcentage d'entre eux (moins de 4%) pêche moins de 5 fois par an.

On constate que la grande majorité des pêcheurs interrogés pêchent très régulièrement. Nous avons affaire à un échantillon de pêcheurs assidus.

Le tri croisé nous permet de constater que 90 % des pêcheurs terroir sédentaires et 92 % des pêcheurs de carpes pêchent plus de 20 fois par an dépassant ainsi la moyenne des autres catégories.

Cette question a permis de définir trois catégories de pêcheurs en fonction de la fréquence de leurs sorties de pêche : les « petits pêcheurs » : moins de 5 fois par an, « les pêcheurs moyens » : de 5 à 20 fois par an et « les gros pêcheurs » : plus de 20 fois par an.

Q3) La durée de vos parties de pêche est le plus souvent de (une seule réponse possible) :

Durée des parties de pêche	Effectifs	Pourcentages
1 - Moins d'une demi-journée	17	4,9
2 - 1 demi-journée	118	33,8
3 - 1 journée	146	41,8
4 - 2 jours	15	4,3
5 - Plus de 2 jours	45	12,9

La durée des parties de pêche varie le plus souvent entre une journée (42%) et une demi-journée (34%).

Les parties de pêche durent rarement moins d'une demi-journée (5%) et excèdent rarement 2 jours et plus (17%).

Ces durées correspondent au temps libre qu'un pêcheur peut généralement mobiliser pour la pratique de la pêche.

D'après le tri croisé, les parties de pêche des terroirs sédentaires durent plutôt une demi-journée, celles des citadins et des vacanciers dilettantes plutôt une journée.

Certaines catégories de pêcheurs se démarquent de la moyenne en pêchant souvent 2 jours et plus. Il s'agit des ruraux hors Aisne (26 %), des pêcheurs de carpes (39 %), des pêcheurs en barque (28 %) et des pêcheurs de salmonidés (27 %).

Q4) Votre budget annuel consacré à la pêche (matériel, voyage de pêche, déplacement, hébergement, droits de pêche) s'élève à :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Moins de 1000 F par an	82	23,5
2 - De 1000 à 5000 F par an	165	47,3
3 - De 5000 à 10000 F par an	61	17,5
4 - De 10000 à 50000 F par an	27	7,7
5 - Plus de 50000 F par an	8	2,3

Près des trois quarts des pêcheurs interrogés (71 %) consacrent un budget annuel maximum de 5000 F à la pêche.

Près du quart des individus y consacrent plus de 5000 F par an.

17 % des pêcheurs consacrent entre 5000 et 10000 F par an à leur budget pêche, 10 % y consacrent plus de 10000 F et 2 % plus de 50000 F.

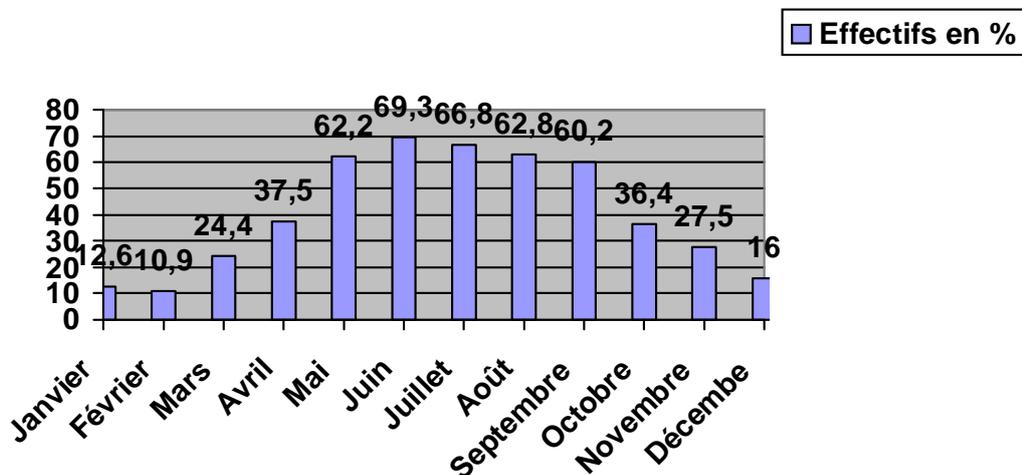
D'après le tri croisé, les pêcheurs de carpes, les pêcheurs de salmonidés, les pêcheurs en barque et en float-tube consacrent un budget plus important à la pêche que les pêcheurs au coup et les pêcheurs de carnassiers.

Les jeunes pêcheurs de moins de 16 ans consacrent majoritairement moins de 1000 F par an à la pêche. Les 16 –25 ans ne consacrent pas plus de 5000 F et souvent moins de 10000 F par an à la pêche. Les 25-49 ans consacrent jusqu'à 10000 F par an à la pêche et souvent 1000 à 5000 F. Les pêcheurs de 50 ans et plus ne consacrent que très rarement plus de 5000 F par an à la pêche. Les pêcheurs de plus de 65 ans sont même nombreux à ne pas dépenser plus de 1000 F par an.

Q5) Quels sont les mois de l'année où vous allez le plus à la pêche (5 choix maximum) ?

	Effectifs	Pourcentages
1 - Janvier	44	12,6
2 - Février	38	10,9
3 - Mars	85	24,4
4 - Avril	131	37,5
5 - Mai	217	62,2
6 - Juin	242	69,3
7 - Juillet	233	66,8
8 - Août	219	62,8
9 - Septembre	210	60,2
10 - Octobre	127	36,4
11 - Novembre	96	27,5
12 - Décembre	56	16,0

Saisonnalité de la pratique de la pêche.



L'activité pêche commence à être réellement pratiquée au cours des mois de mars (24 %) et avril (37 %).

Les mois où la pêche est le plus intensément pratiquée sont : mai (62 %), juin (69 %), juillet (67 %), août (63 %) et septembre (60 %).

Ensuite l'activité se réduit progressivement en octobre (36 %), novembre (27 %) décembre (16 %), janvier (13 %) et février (11 %).

On constate que la saisonnalité de ce loisir est principalement influencée par les conditions climatiques. Elle n'est que peu liée à l'activité réelle des poissons.

Le tri croisé révèle très peu de variations dans les courbes de saisonnalité de la pratique des différentes catégories de pêcheurs.

Des différences ont toutefois été notées entre les classes d'âge (les jeunes de moins de 25 ans pêchent principalement pendant les vacances d'été) et les modes de pêche (la pêche des salmonidés connaît une baisse de pratique en juillet et surtout août).

**Q6) Le plus souvent, vous pratiquez la pêche :
(une seule réponse possible)**

	Effectifs	Pourcentages
1 - Entre amis	139	39,8
2 - Seul(e)	138	39,5
3 - En famille	58	16,6

La pêche demeure pour une part une pratique solitaire (39 %) et pour une autre part une pratique conviviale excluant toutefois souvent la famille (17 % seulement) au profit des amis (40 %).

Le tri croisé nous montre que comparativement aux autres catégories de pêcheurs :

⇒ Les pêcheurs terroir sédentaires pratiquent plus souvent la pêche seuls (48 % d'entre eux).

⇒ Les vacanciers dilettantes pratiquent la pêche en famille (33 % d'entre eux).

⇒ Les pêcheurs en barque (53 %), les pêcheurs en float-tube (81 %), les pêcheurs de carpes (53 %), les pêcheurs de salmonidés (49 %) pratiquent plus souvent la pêche entre amis.

Ces dernières catégories de pêcheurs recherchent souvent la convivialité d'un groupe d'amis dans la pratique de leur loisir.

Q7) Souhaitez vous vous faire accompagner par votre famille lorsque vous allez à la pêche :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Oui	153	43,8
2 - Non	172	49,3

Si oui, pourquoi ?

Base : 349	Effectifs	Pourcentages
1 - Par obligation familiale	2	0,6
2 - Par souhait de partager un moment de convivialité	130	37,2
3 - Autre	21	6,0

Si non, pourquoi ?

Base : 349	Effectifs	Pourcentages
1 - Pour avoir un moment de tranquillité	66	18,9
2 - Parce que vous aimez partager votre loisir avec vos amis	44	12,6
3 - Parce que votre conjoint ne partage pas votre loisir	74	21,2
4 - Autre	21	6,0

Si 49 % des pêcheurs ne souhaitent pas se faire accompagner de leur famille, 44 % d'entre eux désirent le contraire.

Ceux qui souhaitent se faire accompagner par leur famille veulent principalement partager un moment de convivialité.

Quant à ceux qui ne souhaitent pas se faire accompagner par leur famille c'est principalement parce que leur conjoint ne partage pas leur loisir (21 %), qu'ils souhaitent avoir un moment de tranquillité (19 %) ou qu'ils souhaitent partager leur loisir entre amis (13 %).

On peut noter un décalage important entre la réalité de la pratique (Q 6 : seulement 17 % des pêcheurs pratiquent leur loisir en famille) et les aspirations des pêcheurs (Q7 : 44 % souhaiteraient se faire accompagner par leur famille).

Les causes de ce décalage proviennent peut être du manque d'aménagements et d'activités annexes, sur les sites de pêche, pour intéresser la famille.

D'après le tri croisé, 56 % des vacanciers dilettantes et 59 % des pêcheurs de carpes souhaitent se faire accompagner de leur famille, essentiellement pour partager un moment de convivialité.

Q8) Vous pratiquez le no-kill (graciation du poisson) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Jamais	26	7,4
2 - Parfois	70	20,1
3 - Souvent	114	32,7
4 - Systématiquement	131	37,5

La quasi-totalité des pêcheurs pratiquent le no-kill (90 %).

Il est soit systématique pour 37 % des pêcheurs, soit ponctuel (33 % des pêcheurs le pratiquent souvent et 20 % quelquefois).

Seuls 7 % des pêcheurs ne le pratiquent jamais.

Le no-kill semble donc devenir aujourd'hui une pratique courante.

On remarque par contre une variété dans la fréquence de cette pratique.

Le tri croisé révèle que la pratique du no-kill est moins systématique chez les terroirs sédentaires que chez les citadins ou les ruraux hors Aisne.

Elle est aussi moins systématique chez les pêcheurs au coup et les pêcheurs de carnassiers que chez les pêcheurs de carpes et les pêcheurs de salmonidés.

La pratique du no-kill décroît avec l'âge : les 16-49 ans pratiquent beaucoup plus systématiquement le no-kill que les 50-64 ans qui le pratiquent plutôt souvent et les plus de 64 ans qui le pratiquent plutôt parfois.

Q9) Vous pêchez : (plusieurs réponses possibles)

	Effectifs	Pourcentages
En rivière	311	89,1
En plan d'eau	294	84,2

En rivière

Base : 349	Effectifs	Pourcentages
1 - Sur des parcours d'AAPPMA	278	79,7
2 - Sur des parcours privés	107	30,7
3 - Sur des parcours personnels ou d'amis	55	15,8
4 - A l'étranger	45	12,9
nsp ¹	39	11,2
Total	349	100,0

En plan d'eau

Base : 349	Effectifs	Pourcentages
1 - Sur des plans d'eau d'AAPPMA	203	58,2
2 - Sur des plans d'eau privés	196	56,2
3 - Sur des plans d'eau personnels ou d'amis	71	20,3
4 - A l'étranger	37	10,6
nsp	58	16,6
Total	349	100,0

Les pêcheurs interrogés pratiquent indifféremment la pêche en plan d'eau (84%) et en rivière (89%).

Lorsqu'ils pêchent en rivière, ils pratiquent leur loisir à 80%² sur des parcours d'AAPPMA, à 31% sur des parcours privés, puis sur des parcours personnels ou d'amis (16 %) ou encore à l'étranger (13 %).

Lorsqu'ils pratiquent en plan d'eau, ils pratiquent essentiellement sur des plans d'eau d'AAPPMA (58%), sur des plans d'eau privés (56%), sur des plans d'eau personnels ou d'amis (20%) ou encore à l'étranger (11 %).

En rivière, on peut noter le taux relativement important des pêcheurs pratiquant sur des parcours privés.

¹ Ne sait pas.

² Pourcentage calculé par rapport à l'échantillon total.

En plan d'eau, le taux de pêcheurs pratiquant sur des sites privés égale celui des pêcheurs pratiquant sur des plans d'eau d'AAPPMA.

Ces chiffres reflètent bien la tendance actuelle au fort développement des pratiques en plans d'eaux privés (le plus souvent classés eaux closes).

Le tri croisé révèle que les pêcheurs terroir sédentaires pêchent autant en rivière qu'en plan d'eau (91 %³). Seuls les vacanciers dilettantes et les carpistes pêchent plus en plan d'eau qu'en rivière.

On remarque également que les 16-24 ans pêchent plus en plan d'eau qu'en rivière (seulement 75% d'entre eux pêchent en rivière), alors que les 25-34 ans pêchent autant en plan d'eau (91 %) qu'en rivière (91 %) et que les 65 ans et plus pratiquent plus en rivière (92 %) qu'en plan d'eau (75 %).

Q10) Avez vous déjà pêché dans d'anciennes carrières ou gravières :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Je ne connais pas l'origine des plans d'eau dans lesquels je pêche	11	3,2
2 - Jamais	85	24,4
3 - Parfois	171	49,0
4 - Souvent	74	21,2
5 - Systématiquement	6	1,7

72 % des pêcheurs interrogés ont déjà pêché dans d'anciennes carrières ou gravières. Parmi eux 23 % y pêchent assidûment.

24 % des pêcheurs interrogés affirment ne jamais y avoir pêché.

Seulement 3 % des personnes interrogées ne connaissent pas l'origine des plans d'eau où elles pêchent.

Le tri croisé n'amène pas de commentaires particuliers.

Cette question a permis d'isoler 2 catégories de pêcheurs : les pêcheurs en carrières et les autres pêcheurs.

³ Pourcentage calculé par rapport au nombre de pratiquants en rivière ou en plan d'eau.

Q11) Les poissons que vous pêchez le plus souvent en rivière ou plan d'eau sont (3 choix possibles à classer de 1 à 3, 1 étant le type de poisson que vous pêchez le plus souvent) :

Ce tableau est réalisé en effectifs cumulés sur les trois choix proposés dans le questionnaire

	Effectifs	Pourcentages
1 - Carnassiers	226	64,8
2 – Poissons blancs	210	60,2
3 - Salmonidés	138	39,5
4 – Carpes (gros spécimens)	78	22,3
5 – Autres		

Ce tableau est réalisé à partir des choix n°1

	Effectifs	Pourcentages
1 –Poissons blancs	113	32,4
2 - Salmonidés	78	22,3
3 – Carnassiers (brochets, sandres, perches, black-bass, silures...)	67	19,2
4 –Carpes (gros spécimens)	29	8,3
5 – Autres (anguilles,...)	2	0,6

Les poissons les plus couramment pêchés (tous choix confondus) par les pêcheurs interrogés sont : les carnassiers (65 %) les poissons blancs (60 %), les salmonidés (39 %), la carpe (22 %).

Après hiérarchisation (pourcentages de premiers choix), l'ordre change.

Les poissons les plus pêchés sont : les poissons blancs (32 %), les salmonidés (22%), les carnassiers (19 %), la carpe (8%).

Ces chiffres révèlent qu'un grand nombre d'individus pratique la pêche des carnassiers de façon dilettante. Ce qui peut s'expliquer par le caractère saisonnier de cette pêche.

Les poissons blancs sont très pêchés par les terroirs sédentaires (74 %) contre seulement 43 % des ruraux hors Aisne et 36 % des pêcheurs de salmonidés.

Les salmonidés sont très peu pêchés par les terroirs sédentaires (21 %) et les pêcheurs de carpes (18 %).

Ce constat serait probablement totalement différent si nous avions réalisé l'enquête dans un département salmonicole.

Q12) Les poissons que vous aimeriez pêcher ou prendre plus souvent en plan d'eau sont : (3 choix maximum au total)

	Effectifs	Pourcentages
1 - Brochets	185	53,0
2 - Sandres	131	37,5
3 - Gardons	93	26,6
4 - Salmonidés	80	22,9
5 - Perches	74	21,2
6 - Black-bass	73	20,9
7 - Carpes (gros spécimens)	67	19,2
8 - Tanches	38	10,9
9 - Goujons	36	10,3
10 - Silures	34	9,7
11 - Brèmes	17	4,9
12 - Rotengles	14	4,0
13 - Carpeaux	12	3,4

Les carnassiers (brochets, sandres, perches, black-bass) sont de loin les poissons auxquels les pêcheurs souhaiteraient le plus souvent se mesurer en plan d'eau. Viennent ensuite le gardon, les salmonidés et la carpe.

On peut noter le peu d'intérêt porté aux silures par les pêcheurs interrogés

D'après le tri croisé :

Le gardon est recherché par 58 % des terroirs sédentaires et 37 % des pêcheurs au coup et seulement 5 % des pêcheurs de salmonidés.

Le brochet par 61 % des vacanciers dilettantes, 59 % des ruraux hors Aisne et des pêcheurs en barque.

Le black-bass est recherché par 31 % des citadins hors Aisne et 31 % des vacanciers dilettantes contre seulement 2% des terroirs sédentaires.

Il est encore recherché par 65 % des pêcheurs en float-tube, 41 % des pêcheurs de salmonidés, 36 % des pêcheurs en barque.

37 % des 25-34 ans, 28 % des 16-24 ans contre seulement 6 % des 65 ans et plus souhaiteraient prendre plus souvent du black-bass.

Selon les catégories de pêcheurs les attentes envers le black-bass sont très différentes, ce qui traduit la relation passionnelle ou la méfiance que peuvent avoir les pêcheurs vis à vis de ce poisson.

Le silure est recherché par 26 % des pêcheurs de carpes, 17 % des ruraux hors Aisne, 17 % des pêcheurs en barque contre seulement 3 % des pêcheurs terroir sédentaires.

28 % des moins de 25 ans et 20 % des 25-34 ans souhaiteraient prendre plus souvent des silures en plan d'eau contre seulement 2 % des plus de 50 ans.

Ce poisson est là encore l'objet d'avis très divergents.

Les grosses carpes sont recherchées par 67 % des pêcheurs de carpes, 25 % des citadins hors Aisne, 22 % des vacanciers dilettantes et 22 % des pêcheurs au coup contre seulement 12 % des terroirs sédentaires et 10 % des pêcheurs de salmonidés.

36 % des 16-24 ans souhaiteraient la pêcher plus souvent contre seulement 10 % des plus de 50 ans.

Les salmonidés sont recherchés en plan d'eau par 36 % des ruraux hors Aisne, 26 % des citadins hors Aisne, 25 % des vacanciers dilettantes, 61 % des pêcheurs de salmonidés, 46 % des pêcheurs en float-tube contre seulement 8 % des terroirs sédentaires.

On note que le pourcentage des souhaits de pêcher la truite en plan d'eau augmente sensiblement selon les classes d'âges, jusque 64 ans : 16-24 ans : 20 %, 25-49 ans : 23 %, 50-64 ans : 27 %, plus de 65 ans 20 %.

Q13) Voici différents types de pêches. Indiquez ceux que vous pratiquez déjà en plan d'eau :

Type de pêche	Effectifs	Pourcentages
1 - La pêche au coup des poissons blancs	240	68,8
2 - La pêche au vif des poissons carnassiers	210	60,2
3 - La pêche aux leurres des poissons carnassiers	194	55,6
4 - La pêche à la tirette et au poisson mort manié des poissons carnassiers	123	35,2
5 - La pêche en barque	114	32,7
6 - La pêche au fouet des salmonidés	80	22,9
7 - La pêche de la carpe aux techniques modernes	76	21,8
8 - La pêche au fouet des poissons carnassiers	55	15,8
9 - La pêche en Float-tube	26	7,4

Cette question a permis d'isoler les 6 catégories de pêcheurs dont il est fait mention dans ce dossier : les pêcheurs au coup, les pêcheurs de carpes, les pêcheurs de carnassiers, les pêcheurs de salmonidés, les pêcheurs en barque, les pêcheurs en float-tube.

Avec 69 % des pêcheurs interrogés, la pêche au coup des poissons blancs est la plus pratiquée en plan d'eau.

On constate que les pêcheurs manifestent un intérêt particulier pour les diverses techniques de pêche des carnassiers.

Ils sont 60 % à pratiquer la pêche au vif, 56 % à pratiquer la pêche aux leurres et 35 % à pratiquer la pêche à la tirette ou au poisson mort manié.

33 % des personnes interrogées pêchent en barque et 16 % en float-tube.

23 % des pêcheurs pratiquent la pêche des salmonidés à la mouche en plan d'eau, 22 % celle de la carpe aux techniques modernes et 16 % celle des poissons carnassiers avec la même technique.

Les pêcheurs portent un grand intérêt à la pêche au coup ainsi qu'à la pêche des carnassiers, ce qui corrobore les chiffres des questions n°11 et 12.

Ces deux modes de pêche sont très souvent complémentaires et doivent être pratiqués par les mêmes personnes.

D'après le tri croisé :

Pêche au coup des poissons blancs (69 %)

94 % terroirs sédentaires pratiquent la pêche au coup des poissons blancs.

Alors que seuls 60 % des citadins hors Aisne et 52 % des ruraux hors Aisne la pratiquent.

Les vacanciers dilettantes sont 61 % à la pratiquer.

83 % des pêcheurs de carpes et 74 % des pêcheurs de carnassiers la pratiquent également.

Les pêcheurs de salmonidés (44 %) et les pêcheurs en float-tube (43 %), sont moins nombreux.

Les plus de 65 ans sont 82 % à la pratiquer.

Pêche de la carpe aux techniques modernes(22%)

26 % des citadins hors Aisne ainsi que 25 % des ruraux hors Aisne la pratiquent, contrairement aux terroirs sédentaires qui ne sont que 12 % à la pratiquer.

Seuls 11 % des vacanciers dilettantes la pratiquent.

31 % des pêcheurs en barque la pratiquent, ainsi que 26 % des pêcheurs au coup.

Les moins de 25 ans sont très bien représentés : 36 % d'entre eux pêchent la carpe aux techniques modernes, surtout les 16-24 ans (48 %).

Les 25-49 ans sont eux aussi bien représentés, 30 % d'entre la pratiquent. Par contre, seulement 7 % des plus de 50 ans la pratiquent.

Pêche au vif des poissons carnassiers (60 %)

Elle est principalement pratiquée par les terroirs sédentaires (79 %), alors que les citadins hors Aisne ne sont que 50 % à la pratiquer.

Seulement 42 % des vacanciers dilettantes la pratiquent.

Les pêcheurs au coup sont très nombreux à la pratiquer (74 %) ainsi que les pêcheurs de carnassiers (72 %), mais également 68 % des pêcheurs de carpes.

Les pêcheurs en float-tube (35 %) et les pêcheurs de salmonidés (35 %) sont moins nombreux à la pratiquer.

Pêche aux leurres des poissons carnassiers (56 %)

68 % des pêcheurs en barque, 66 % des pêcheurs de carnassiers, 66 % des pêcheurs de carpes, 61 % des pêcheurs en float-tube la pratiquent.

Elle est très pratiquée par les moins de 50 ans : 72 % des 16-24 ans et 79 % des 25-34 ans la pratiquent, contre seulement 43 % des plus de 50 ans.

Pêche à la tirette et au poisson mort manié (35 %)

52 % des pêcheurs en barque, 42 % des pêcheurs de carnassiers et 42 % des pêcheurs au coup la pratiquent.

Seulement 14 % des vacanciers dilettantes la pratiquent.

48 % des 25-34 ans la pratiquent.

Pêche au fouet des poissons carnassiers (16 %)

32 % des ruraux hors Aisne la pratiquent, alors que seuls 2 % des terroirs sédentaires la pratiquent.

56 % des pêcheurs de salmonidés, 46 % des pêcheurs en float-tube, 32 % des pêcheurs en barque, la pratiquent ainsi que 19 % des pêcheurs de carnassiers.

21 % des 25-49 ans la pratiquent, alors que seuls 11 % des plus de 50 ans et 8 % des moins de 25 ans la pratiquent.

Pêche au fouet des salmonidés (23 %)

33 % des ruraux hors Aisne et 30 % des citadins hors Aisne la pratiquent.

Quant aux terroirs sédentaires, ils ne sont que 4 % à la pratiquer.

58 % des pêcheurs en float-tube et 40 % des pêcheurs en barque la pratiquent.

Les plus de 65 ans sont très peu nombreux à la pratiquer (6 %).

Pêche en barque (33 %)

44 % des ruraux hors Aisne et 37 % des citadins hors Aisne la pratiquent.

Par contre, les terroirs sédentaires ne sont que 17 % à la pratiquer.

85 % des pêcheurs en float-tube, 57 % des pêcheurs de salmonidés, 46 % des pêcheurs de carpes et 36 % des pêcheurs de carnassiers pratiquent également la pêche en barque.

Un grand nombre des 25-34 ans pêchent en barque (47 %), alors qu'après 65 ans, seulement 12 % des individus pêchent en barque.

Pêche en float-tube (7 %)

16 % des ruraux hors Aisne, pêchent en float-tube alors que les terroirs sédentaires ne sont que 1 % à le faire.

10 % des vacanciers pêchent en float-tube.

19 % des pêcheurs en barque et 19 % des pêcheurs de salmonidés pêchent en float-tube.

19 % des moins de 25 ans pêchent en float-tube , alors que les plus de 50 ans ne sont que 3 % à pêcher de cette manière.

Q14) Classer maintenant par ordre d'importance les types de pêche que vous souhaiteriez pratiquer en plan d'eau (5 choix possibles à classer de 1 à 5, 1 étant le plus important pour vous) :

Ce tableau est réalisé en effectifs cumulés sur les 5 choix possibles dans le questionnaire et classé dans l'ordre du plus grand nombre de réponses.

	Effectifs	Pourcentages
1 -La pêche au vif des poissons carnassiers	208	59,6
2 -La pêche au coup des poissons blancs	202	57,9
3 -La pêche aux leurres des poissons carnassiers	190	53,5
4 – La pêche en barque	163	46,7
5 – La pêche à la tirette et au poisson mort manié des poissons carnassiers	129	37
6 - La pêche au fouet des salmonidés	109	31,2
7 -La pêche de la carpe aux techniques modernes	100	28,7
8 –La pêche au fouet des poissons carnassiers	83	23,8
9 – La pêche en Float-tube	40	11,5

Ce tableau est réalisé à partir des choix n°1 et hiérarchisé.

	Effectifs	Pourcentages
La pêche au coup des poissons blancs	97	28
La pêche au fouet des salmonidés	50	14
La pêche de la carpe aux techniques modernes	39	11
La pêche au vif des poissons carnassiers	39	11
La pêche aux leurres des poissons carnassiers	34	10
La pêche au fouet des poissons carnassiers	23	7
La pêche à la tirette et au poisson mort manié des poissons carnassiers	14	4
La pêche en barque	13	4
La pêche en Float-tube	2	1

La pêche des poissons carnassiers aux diverses techniques est très bien représentée : 60 % des individus souhaiteraient pratiquer la pêche au vif, 54 % la pêche aux leurres, 37 % la pêche à la tirette et au poisson mort manié.

58 % des personnes interrogées, souhaiteraient pratiquer la pêche au coup des poissons blancs en plan d'eau.

29 % souhaiteraient pratiquer la pêche de la carpe aux techniques modernes.

31 % souhaiteraient pratiquer la pêche au fouet des salmonidés et 24 % celle des carnassiers.

47 % souhaiteraient pêcher en barque et 11 % en float-tube.

Après hiérarchisation (pourcentage de premiers choix) la pêche au coup arrive toujours au premier plan, suivie de la pêche au fouet des salmonidés, de la pêche de la carpe et de la pêche des carnassiers à diverses techniques.

D'après le tri croisé :

Pêche au vif des poissons carnassiers en plan d'eau (60 %)

78 % des terroirs sédentaires souhaitent pratiquer la pêche au vif des poissons carnassiers.

Alors que seuls 54 % des citadins hors Aisne et 47 % des ruraux hors Aisne souhaitent la pratiquer.

70 % des pêcheurs au coup, 68 % des pêcheurs de carpes et 64 % des pêcheurs de carnassiers souhaitent la pratiquer.

Les pêcheurs de salmonidés ne sont que 35 % à souhaiter pratiquer ce type de pêche et les pêcheurs en float-tube 23 %.

Pêche au coup des poissons blancs (58 %)

82 % des terroirs sédentaires souhaiteraient pêcher les poissons blancs au coup, alors que seuls 49 % des ruraux hors Aisne et 46 % des citadins hors Aisne le souhaiteraient.

60 % des pêcheurs de carnassiers aimeraient pratiquer ce type de pêche.

A contrario, seuls 25 % des pêcheurs de salmonidés et 19 % des pêcheurs en float-tube souhaiteraient le pratiquer.

Ce sont essentiellement les plus de 65 ans (73 %) qui souhaitent pratiquer la pêche au coup des poissons blancs.

Quant aux 16-24 ans ils ne sont que 32 % à désirer pratiquer ce type de pêche.

Pêche aux leurres des poissons carnassiers en plan d'eau (54 %)

72 % des vacanciers dilettantes, 61 % des pêcheurs de carnassiers et 59 % des pêcheurs au coup souhaiteraient la pratiquer.

Les pêcheurs de carpes (45 %) et les pêcheurs de salmonidés (40 %) sont moins attirés par ce type de pêche.

73 % des 25-34 ans souhaiteraient la pratiquer, les plus de 50 ans ne sont que 45 % à souhaiter la pratiquer.

Pêche en barque (47 %)

52 % des citadins hors Aisne, ainsi que 58 % des vacanciers dilettantes souhaiteraient la pratiquer.

69 % de pêcheurs en float-tube souhaiteraient la pratiquer.

64 % des moins de 25 ans, 51 % des 25-49 ans souhaiteraient la pratiquer.

Les plus de 50 ans sont moins attirés par ce type de pêche (seulement 37 %), surtout les plus de 65 ans (seulement 16 %).

Pêche à la tirette et au poisson mort manié des poissons carnassiers en plan d'eau (37 %)

46 % des terroirs sédentaires aimeraient la pratiquer contre 31 % des citadins hors Aisne .

Seuls 19 % des vacanciers dilettantes souhaitent la pratiquer.

Tout comme, 43% des pêcheurs au coup, 43 % des pêcheurs en barque, 41 % des pêcheurs de carnassiers.

Seulement 27 % des pêcheurs de salmonidés souhaiteraient la pratiquer.

Les moins de 25 ans sont peu nombreux à souhaiter la pratiquer (17 %).

Pêche au fouet des salmonidés en plan d'eau (31 %)

42 % des ruraux hors Aisne et 38 % des citadins hors Aisne souhaiteraient la pratiquer, alors que les terroirs sédentaires ne sont que 13 % à le souhaiter.

Près des trois quarts (84 %) des pêcheurs de salmonidés (en rivière ou plan d'eau), la moitié des pêcheurs en float-tube, 42 % des pêcheurs en barque souhaitent la pratiquer.

Quant aux pêcheurs au coup, ils sont très peu nombreux à souhaiter la pratiquer (24 %).

Les plus de 65 ans sont très peu nombreux à souhaiter la pratiquer (14 %).

Pêche de la carpe aux techniques modernes en plan d'eau (29%)

31 % des vacanciers dilettantes, 32 % des pêcheurs en barque souhaiteraient pratiquer la pêche de la carpe aux techniques modernes.

Il en est de même pour 47 % des moins de 25 ans et 35 % des 25/49 ans.

Par contre, les plus de 50 ans ne sont que 15 % à souhaiter la pratiquer.

Pêche au fouet des poissons carnassiers en plan d'eau (24 %)

38 % des ruraux hors Aisne et 27 % des citadins hors Aisne souhaiteraient la pratiquer.

Les terroirs sédentaires ne sont que 7 % à souhaiter la pratiquer.

51 % des pêcheurs de salmonidés et 33 % des pêcheurs en barque souhaitent la pratiquer. Les pêcheurs au coup sont, par contre, peu nombreux à souhaiter la pratiquer (19 %).

Les 25/49ans souhaiteraient pratiquer ce type de pêche (28 %) surtout les 25/34 ans (34 %).

Par contre, les plus de 50 ans sont modérément attirés par ce type de pêche (18 %).

Pêche en float-tube en plan d'eau (11 %)

16 % des ruraux hors Aisne et 15 % des citadins hors Aisne souhaiteraient la pratiquer, alors que les terroirs sédentaires ne sont que 3 % à le souhaiter.

27 % des pêcheurs de salmonidés, 20 % des pêcheurs en barque souhaitent la pratiquer.

Quant aux pêcheurs au coup, ils sont très peu nombreux à souhaiter la pratiquer (6 %).

17 % des moins de 25 ans et 14 % des 25-49 ans souhaitent la pratiquer.

Les plus de 50 ans sont très peu nombreux à souhaiter la pratiquer (7 %) et les plus de 65 ans (4 %).

Q15) Aimez vous ramener du poisson après une partie de pêche ?

	Effectifs	Pourcentages
1 - oui	152	43,6
2 - non	189	54,2

44 % des pêcheurs aiment ramener du poisson après une partie de pêche.

Cette réponse doit être mise en relation avec la question N°8.

Ici les pêcheurs désirant ramener des poissons sont nettement représentés, alors que dans la question N°8, seules 7% des personnes interrogées déclaraient ne jamais pratiquer le no-kill.

Le no-kill n'est visiblement pas pratiqué de manière aussi systématique que l'on pourrait le penser.

D'après le tri croisé, 61 % des vacanciers dilettantes apprécient le fait de ramener du poisson après une partie de pêche.

88 % des pêcheurs en float-tube, 75% des pêcheurs de carpes et 65% des pêcheurs de salmonidés ne ramènent pas de poisson après une partie de pêche.

68% des 16-24 ans ainsi que 59 % des 25-49 ans ne ramènent pas de poissons après une partie de pêche contre seulement 36 % des moins de 16 ans et 33 % des plus de 65 ans.

Q16) En matière de réglementation de la pêche en plan d'eau vous préférez :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Aucune réglementation	18	5,2
2 - La réglementation nationale (code rural et arrêté préfectoral)	120	34,4
3 - Une réglementation spécifique au site, éventuellement plus contraignante pour vous garantir une pêche de qualité	200	57,3

La majorité des pêcheurs interrogés (57%) souhaitent qu'une réglementation spécifique aux plans d'eau soit mise place pour garantir une pêche de qualité.

34 % souhaitent que la réglementation nationale soit appliquée.

Dans leur recherche d'une pêche de qualité, les pêcheurs interrogés sont en mesure d'accepter une réglementation plus contraignante.

D'après le tri croisé, les citadins hors Aisne (63 %), les ruraux hors Aisne (65 %), les vacanciers dilettantes (61 %), les pêcheurs en float-tube (85%), les pêcheurs de salmonidés (79 %), les pêcheurs en barque (71 %) et les pêcheurs de carpes (67 %) souhaiteraient plutôt une réglementation spécifique au site, éventuellement plus contraignante pour garantir une pêche de qualité ; contre seulement 42 % des terroirs sédentaires.

64 % des 25/49 ans et 63 % des 50-64 souhaiteraient qu'une réglementation spécifique aux sites soit mise en place.

Q17) Pour la pêche des poissons carnassiers vous préférez une limitation des prélèvements à :

Limitation	Effectifs	Pourcentages
1 – 5 carnassiers par jour	76	21,8
2 – 1 carnassier par jour	199	57,0
3 – Pas de prélèvement du tout	60	17,2

Une majorité de pêcheurs (57%) préconisent une limitation des prélèvements à un carnassier par jour.

Cette question révèle qu'il existe aux yeux des pêcheurs une réelle différence entre le no-kill intégral et le no-kill partiel (Q8 : 90% pratiquent le no-kill).

On s'aperçoit que le no-kill ne s'applique pas réellement aux poissons carnassiers (seulement 17 % des pêcheurs sont partisans d'un no-kill intégral).

Toutefois, ces résultats viennent confirmer le souhait de pratiquer une pêche de qualité grâce à une réglementation éventuellement plus contraignante (cf Q16).

D'après le tri croisé :

30 % des terroirs sédentaires souhaitent que la limitation des prélèvements se situe à cinq carnassiers par jour.

69 % des vacanciers dilettantes, 62 % des citadins hors Aisne, 70 % des 25-34 ans et 66 % des 50-64 ans sont pour une limitation des prélèvements à un carnassier par jour.

42 % des pêcheurs en float-tube, 30 % des pêcheurs de salmonidés, 26 % des ruraux hors Aisne et 25 % des pêcheurs en barque préféreraient qu'aucun prélèvement ne soit effectué.

28 % des jeunes de moins de 25 ans, 19 % des 25-49 ans et seulement 12 % des plus de 50 ans souhaiteraient qu'aucun prélèvement ne soit effectué.

Q18) Etes vous opposé à la pratique de la pêche de la carpe de nuit sur les plans d'eau que vous fréquentez :

	Effectifs	Pourcentages
1 - oui	91	26,1
2 - non	180	51,6
3 - N'ai pas d'avis sur la question	76	21,8

Seulement 26 % des pêcheurs interrogés, sont opposés à la pratique de la pêche nocturne de la carpe sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

Ce chiffre révèle une relative bienveillance des pêcheurs interrogés à l'égard des carapistes qui ne représentent que 22% des effectifs de l'échantillon (cf Q13).

D'après le tri croisé :

44 % des terroirs sédentaires, 31 % des pêcheurs au coup et 27 % des pêcheurs de carnassiers sont opposés à la pêche de nuit contre seulement 14 % des pêcheurs de salmonidés et 17 % des citadins hors Aisne.

37 % des plus de 50 ans sont opposés à la pêche de nuit sur les plans d'eau qu'ils fréquentent, surtout les plus de 65 ans (45 %) contre seulement 8 % des moins de 25 ans et 22 % des 25-49 ans.

Les principaux partisans de la pêche de nuit de la carpe sont les pêcheurs de carpes qui sont à 83 % pour.

58 % des citadins hors Aisne et 60 % des ruraux hors Aisne n'y sont pas opposés.

81 % des moins de 25 ans sont pour la pêche de la carpe de nuit, alors que les plus de 50 ans sont seulement 37 % à être pour.

Q19) Ce qui vous freine dans la pratique de la pêche en plan d'eau (5 choix maximum à classer de 1 à 5, 1 étant ce qui vous freine le plus dans la pratique de la pêche) :

Ce tableau est réalisé en effectifs cumulés sur les 5 choix possibles dans le questionnaire et classé dans l'ordre du plus grand nombre de réponses.

	Effectifs	Pourcentages
1 -La distance à parcourir	169	48,4
2 -Le manque de poissons sur les sites	150	43
3 - Le prix des journées de pêche	144	41,3
4 -Le mauvais entretien des sites	128	36,7
5 - Le prix du permis de pêche	124	35,5
6 -Le manque d'accessibilité des plans d'eau	112	32,1
7 -Les contraintes familiales	83	23,8
8 - Le prix du matériel de pêche	71	20,3
9 -Le manque de maîtrise des techniques	40	11,5
10 -Autres	39	11,2

Ce tableau est réalisé à partir des choix n°1 et hiérarchisé.

	Effectifs	Pourcentages
1 -La distance à parcourir	60	17
2 -Le prix du permis de pêche	55	16
3 -Le prix des journées de pêche	46	13
4 -Le manque de poissons sur les sites	34	10
5 -Le mauvais entretien des sites	26	7

6 -Le manque d'accessibilité des plans d'eau	25	7
7 -Le prix du matériel de pêche nécessaire	17	5
8 -Les contraintes familiales	15	4
9 -Le manque de maîtrise des techniques	9	3
Autres	22	6

Le frein principal est la distance du lieu de pêche au domicile.

Le prix du permis de pêche n'est situé qu'en 5^{ème} position en effectifs cumulés, par contre il se place en deuxième position après hiérarchisation.

Le manque de poissons arrive en 2^{ème} position en effectifs cumulés, par contre il n'est placé qu'en 4^{ème} position après hiérarchisation.

Après la distance à parcourir, les pêcheurs interrogés sont très attachés aux prix des journées et du permis pêche.

Ils sont également très sensibles à la densité d'empoisonnement des sites.

Ce qui implique de veiller soit à réaliser des rempoissonnements soit à travailler sur le milieu et à mieux préserver la ressource.

Le frein lié à la distance amène à penser qu'il conviendrait de « rapprocher » l'offre halieutique des pêcheurs en créant des produits pêche répondant à leurs attentes avec un meilleur maillage du territoire.

Le frein lié au prix des journées amène à penser qu'il conviendrait de proposer des produits pêche meilleur marché.

D'après le tri croisé :

50 % des pêcheurs terroir sédentaires, 52 % des pêcheurs au coup sont freinés par la distance à parcourir, alors que seulement 41 % des pêcheurs de salmonidés et 35 % des pêcheurs en float-tube le sont.

Seulement 36 % des moins de 25 ans sont freinés par la distance , alors que 54 % des plus de 50 ans le sont.

46 % des citoyens hors Aisne et 44 % des pêcheurs de salmonidés sont freinés par le prix des journées de pêche.

50 % des terroirs sédentaires ainsi que 40 % des pêcheurs au coup sont freinés par le mauvais entretien des sites, alors que seulement 25 % des ruraux hors Aisne le sont.

Les 50-64 ans sont 46 % à être freinés par le mauvais entretien des sites, alors que les plus de 65 ans ne sont que 24 % à l'être.

50 % des moins de 25 ans, 42 % des vacanciers dilettantes, 42 % des pêcheurs au coup et 42 % des pêcheurs de carpes sont freinés par le prix des permis de pêche.

Par contre, seulement 30 % des pêcheurs en barque, 29 % des pêcheurs de salmonidés et 23 % des pêcheurs en float-tube le sont.

Il convient de bien faire la nuance entre les problématiques de prix des journées de pêche (pour des pratiques telles que la pêche à la mouche, la pêche de la carpe... le plus souvent en plans d'eau privés) et de prix des permis de pêche à l'année qui ne concernent pas les mêmes catégories de pêcheurs.

48 % des terroirs sédentaires sont freinés par le manque d'accessibilité des sites, alors que seulement 25 % des citadins hors Aisne et 25 % des ruraux hors Aisne le sont.

**Q20) Quelle formule de paiement préférez-vous pour votre droit de pêche sur un plan d'eau ?
(2 choix maximum)**

	Effectifs	Pourcentages
1 - Tarif à l'année	216	61,9
2 - Tarif journalier	182	52,1
3 - Tarif au week-end	39	11,2
4 - Tarif à la semaine	31	8,9
5 - Tarif à la quinzaine	10	2,9

Les pêcheurs sont essentiellement favorables à deux types de formules de paiement :

Soit des tarifs à l'année (62%), soit des tarifs à la journée (52%).

Ce sont les deux solutions le plus souvent adoptées par les gestionnaires.

D'après le tri croisé,

70 % des pêcheurs de salmonidés, 64 % des vacanciers dilettantes et 57 % des citadins hors Aisne préféreraient un tarif journalier contre seulement 42 % des terroirs sédentaires.

82 % des terroirs sédentaires, 69 % des pêcheurs au coup et 65 % des pêcheurs de carnassiers sont favorables à un tarif à l'année contre seulement 52 % des citadins hors Aisne et 39 % des vacanciers dilettantes.

**Q21) Avez-vous déjà pêché dans des plans d'eau de l'Aisne :
(Plusieurs réponses possibles)**

	Effectifs	Pourcentages
1 - Oui	130	37,2
2 - Non	215	61,6

Si oui, pourquoi ?

	Effectifs	Pourcentages
1 - J'habite dans l'Aisne	101	28,9
2 - Ce sont des lots de pêche de mon AAPPMA	68	19,5
3 - J'ai de la famille sur place	11	3,2
4 - L'Aisne n'est pas loin de mon domicile	28	8,0
5 - Je suis attaché à un site particulier	29	8,3

Si non, pourquoi ?

	Effectifs	Pourcentage
1 - Manque de connaissance des possibilités de pêche du département	87	24,9
2 - Mauvaise qualité des sites de pêche	1	0,3
3 - Distance par rapport à votre domicile	101	28,9
4 - Je suis déjà attaché à un site particulier ailleurs	54	15,5

37 % des pêcheurs interrogés ont déjà pêché dans des plans d'eau de l'Aisne.

Parmi eux, 29 % des pêcheurs interrogés résident dans l'Aisne et 19 % pêchent dans des lots d'AAPPMA de l'Aisne.

62 % des pêcheurs interrogés n'ont jamais pêché dans des plans d'eau de l'Aisne.

Les raisons sont essentiellement la distance trop importante qui les sépare des lieux de pêche (29 % des pêcheurs interrogés), le manque de connaissance des possibilités de pêche du département (25 %).

Un grand nombre de pêcheurs n'ont jamais pêché dans les plans d'eau de l'Aisne.

Le frein essentiel à cette pratique est la distance (confirmation de la question n°19), mais aussi le manque de connaissance des possibilités de pêche dans le département de l'Aisne.

Le tri croisé nous apprend que :

91 % des citadins hors Aisne, 84 % des ruraux hors Aisne et 85 % des vacanciers dilettantes n'ont jamais pêché dans des plans de d'eau de l'Aisne.

82 % des pêcheurs de salmonidés, 77 % des pêcheurs en float-tube, 74 % des pêcheurs en barque, 72 % des pêcheurs de carpes, 83 % des moins de 25 ans n'ont jamais pêché dans des plans de d'eau l'Aisne.

61 % des vacanciers dilettantes affirment que c'est par manque de connaissance des possibilités de pêche du département.

Q22) Vous trouvez que les possibilités de pêche dans d'anciennes gravières sont : (une seule réponse possible)

	Effectifs	Pourcentages
1 - Trop nombreuses	9	2,6
2 - Suffisantes	45	12,9
3 - A développer	168	48,1
4 - Ne sait pas	116	33,2

48 % des pêcheurs ayant été consultés, considèrent que les possibilités de pêche en gravière sont à développer.

Alors que seulement 13 % les trouvent suffisantes et 3 % trop nombreuses.

33 % des individus n'ont pas d'avis.

Un nombre important de personnes souhaitent voir se développer les possibilités de pêche dans les gravières.

Le nombre des personnes sans avis est toutefois lui aussi important, ce qui modère le souhait exprimé précédemment.

Le tri croisé n'amène pas de commentaires particuliers.

Q23) Lorsque vous choisissez un plan d'eau de pêche, quels sont les trois critères les plus importants pour vous ? (Classez-les de 1 à 3, 1 étant le plus important) :

Ce tableau est réalisé en effectifs cumulés sur les 3 choix possibles dans le questionnaire et classé dans l'ordre du plus grand nombre de réponses.

	Effectifs	Pourcentages
1- La qualité du peuplement piscicole	266	76,2
2- Son esthétique et son cadre	224	64,2
3- La diversité des fonds et des berges	135	38,7
4- Son accessibilité en voiture	109	31,2
5- Le prix du droit de pêche	90	25,8
6- La possibilité de pêcher la carpe de nuit	49	14
7- Son confort (abri, sanitaires...)	33	9,5
8- Les services offerts (hébergement, restauration...)	9	2,6

Ce tableau est réalisé à partir des choix n°1 et hiérarchisé.

	Effectifs	Pourcentages
1- La qualité du peuplement piscicole	134	38,4
2- Son esthétique et son cadre	97	27,8
3- La possibilité de pêcher la carpe de nuit	24	6,9
4- Son accessibilité en voiture	22	6,3
5- La diversité des fonds et des berges	21	6
6- Le prix du droit de pêche	21	6
7- Son confort (abri, sanitaires...)	2	0,6
8- Les services offerts (hébergement, restauration...)	1	0,3

Les pêcheurs pratiquant en plan d'eau recherchent avant tout un peuplement piscicole de qualité (76 %) dans un cadre agréable (64 %), avec une grande diversité de fonds et de berges (39 %).

Le confort de pêche est également un facteur à prendre en compte (31 % des personnes interrogées sont sensibles à l'accessibilité en voiture).

Après hiérarchisation des choix n°1 la possibilité de pêcher la carpe de nuit arrive en 3^{ème} position.

Pour cette question, le prix du droit de pêche n'est plus qu'un facteur secondaire.

La qualité du peuplement piscicole est par contre le souhait principal. Ce qui corrobore les résultats de la question N°19 (effectifs cumulés) où il était reproché le manque de poissons sur les sites.

D'après le tri croisé :

85 % des pêcheurs de salmonidés et 81 % des pêcheurs en float-tube sont sensibles à la qualité du peuplement piscicole.

49 % des pêcheurs en barque, 46 % des pêcheurs en float-tube, contre seulement 28 % des pêcheurs de carpes sont sensibles à la diversité des fonds et des berges.

50 % des terroirs sédentaires, 37 % des pêcheurs au coup contre 24 % des citadins hors Aisne, 21 % des ruraux hors Aisne et 17 % des pêcheurs de salmonidés sont sensibles à l'accessibilité en voiture.

Q24) Etes-vous satisfait des aménagements des gravières actuelles :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Oui	69	19,8
2 - Non	78	22,3
3 - N'ai pas d'avis sur la question	193	55,3

Sur cette question de nombreux pêcheurs (55 %) n'ont pas d'avis.

Un petit nombre de pêcheurs se dit satisfait des aménagements offerts par les gravières actuelles (20 %).

Ils sont 22 % à ne pas l'être.

Le tri croisé n'amène pas de commentaires particuliers.

Q25) Pour vous un plan d'eau issu d'une gravière c'est plutôt (une seule réponse possible) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Une cicatrice dans le paysage	42	12,0
2 - Une opportunité de pêche nouvelle	271	77,7

Plus des trois quarts des pêcheurs interrogés (78%) voient une ancienne gravière, comme une opportunité de pêche nouvelle.

12% des pêcheurs interrogés la considèrent toutefois comme une cicatrice dans le paysage.

Il conviendrait peut-être de travailler à une meilleure intégration paysagère de certaines carrières.

D'après le tri croisé, 19 % des terroirs sédentaires contre seulement 1 % des pêcheurs de carpes et 9 % des citadins et des ruraux hors Aisne considèrent que les carrières sont une cicatrice dans le paysage.

17 % des plus de 50 ans le considèrent aussi comme une cicatrice contre aucun des moins de 25 ans et seulement 5 % des 25–34 ans.

Q26) Pour vous un bon plan d'eau pour la pêche c'est plutôt (une seule réponse possible) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Un plan d'eau retourné à l'état sauvage	144	41,3
2 - Un plan d'eau entretenu	196	56,2

Plus de la moitié des pêcheurs interrogés (56 %), considèrent qu'un site pour la pêche doit être entretenu.

A l'inverse, 41 % d'entre eux considèrent qu'il doit retourner à l'état sauvage.

Cette contradiction met en évidence l'intérêt important que portent les pêcheurs à leur confort de pêche ; mais également au besoin de se rapprocher au maximum de la nature en pêchant dans un élément « sauvage ».

Le tri croisé rapporte que pour 75 % des terroirs sédentaires, 61 % des vacanciers dilettantes contre seulement 43 % des ruraux hors Aisne et 46 % des pêcheurs de carpes, un bon plan d'eau de pêche doit être entretenu.

Q27) Pour vous un bon plan d'eau pour la pêche c'est plutôt (une seule réponse possible) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Un plan d'eau dont la pêche est réglementée et strictement surveillée	318	91,1
2 - Un plan d'eau sans réglementation ni surveillance	22	6,3

La grande majorité des pêcheurs interrogés, soit 91%, considèrent qu'un bon plan d'eau est un plan d'eau où la pêche est réglementée et strictement surveillée.

Cette réponse doit être interprétée avec prudence, car la question ne laissait pas beaucoup d'alternatives en matière de réponse.

Le tri croisé n'amène pas de commentaires particuliers.

Q28) Quelles seraient vos suggestions pour de meilleurs aménagements de gravières pour la pêche (2 choix) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Des berges et des fonds plus diversifiés (hauts fonds, fosses, îles...)	204	58,5
2 - Des berges mieux paysagées	140	40,1
3 - Des accès plus faciles	108	30,9
4 - Des plans d'eau plus grands	73	20,9

Les pêcheurs interrogés sont tout d'abord attachés à la diversité des berges et des fonds d'une gravière (58 %) puis au paysage des berges (40 %) et enfin à la facilité d'accès d'un plan d'eau (31 %). Ce qui confirme les réponses effectuées aux questions Q 23 et Q 26.

Le tri croisé révèle que 67 % des pêcheurs de carpes, 67 % des pêcheurs en barque et 69% des pêcheurs en float-tube souhaitent des berges et des fonds plus diversifiés.

57 % des terroirs sédentaires, contre seulement 20 % des citadins hors Aisne, 17 % des ruraux hors Aisne, 14 % des vacanciers dilettantes et 10 % des pêcheurs de salmonidés souhaitent des accès plus faciles.

32 % des pêcheurs de carpe et 31 % des pêcheurs en barque contre seulement 12 % des terroir sédentaires souhaitent des plans d'eau plus grands.

Q29) A qui selon vous devrait-on confier la gestion des anciennes gravières destinées à la pêche (une seule réponse possible) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - A des AAPPMA ou à la Fédération Départementale des AAPPMA	193	55,3
2 - A des organismes privés	77	22,1
3 - Sans opinion	68	19,5

55 % des pêcheurs interrogés considèrent qu'il faudrait confier la gestion des anciennes gravières à des AAPPMA ou à la Fédération Départementale des AAPPMA.

22 % des pêcheurs interrogés souhaiteraient que des organismes privés gèrent les anciennes gravières.

19 % sont sans opinion.

D'après le tri croisé :

84 % des terroirs sédentaires, 65 % des pêcheurs au coup considèrent qu'il faut confier la gestion des anciennes gravières aux AAPPMA contre seulement 42 % des citadins hors Aisne, 44 % des ruraux hors Aisne, 42% des vacanciers dilettantes, 32 % des pêcheurs de salmonidés et 23 % des pêcheurs en float-tube.

65 % des plus de 50 ans considèrent qu'il faut confier la gestion des anciennes gravières aux AAPPMA contre seulement 36 % des 16-24 ans et 42 % des 25-34 ans.

54 % des pêcheurs en float-tube, 49 % des pêcheurs de salmonidés, 34 % des pêcheurs en barque, 33 % des pêcheurs de carpes, 32 % des ruraux hors Aisne, 27 % des citadins hors Aisne et 36 % des vacanciers dilettantes considèrent qu'il faut confier la gestion des anciennes gravières à des organismes privés contre seulement 7 % des terroir sédentaires.

36% des 16-24 ans, 31% des 25-34 ans, 25 % des 35-49 ans sont pour une gestion privée contre seulement 18 % des 50-64 ans et 6 % des 65 ans et plus.

27 % des citadins n'ont pas d'opinion sur la question contre 8 % des terroirs sédentaires.

Cette question a permis d'isoler 2 catégories de pêcheurs dont il est fait mention dans ce dossier : les partisans des AAPPMA, les partisans d'autres solutions.

Q30) Quelles seraient vos suggestions pour une meilleure gestion des anciennes gravières destinées à la pêche (2 choix) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Plus de surveillance	197	56,4
2 - Plus de reempoisonnements	148	42,4
3 - Plus de réglementation	121	34,7
4 - Moins de pression de pêche	78	22,3

Pour une meilleure gestion des gravières, les pêcheurs interrogés sont 56 % à souhaiter une surveillance plus importante, 42 % à souhaiter un plus grand nombre de reempoisonnements, 35 % à souhaiter plus de réglementation et 22 % à souhaiter moins de pression de pêche.

La surveillance des plans d'eau apparaît comme le souci principal avant le reempoisonnement et la réglementation.

Elle garantit en effet le maintien des reempoisonnements et le respect de la réglementation.

D'après le tri croisé :

72 % des terroirs sédentaires et 71 % des 50-64 ans souhaiteraient qu'une surveillance plus importante soit mise en place sur les anciennes gravières contre seulement 42 % des ruraux hors Aisne et 50 % des vacanciers dilettantes.

38 % des terroir sédentaires, 36 % des pêcheurs de carnassiers, 37 % des pêcheurs de carpe souhaiteraient plus de réglementation contre seulement 25 % des vacanciers dilettantes.

46 % des terroirs sédentaires, 53 % des vacanciers dilettantes, 47 % des pêcheurs au coup, 51 % des pêcheurs de carpes souhaiteraient que les reempoisonnements soient plus importants contre seulement 39 % des ruraux hors Aisne et 37 % des pêcheurs de salmonidés.

Q31) Quels types de services souhaiteriez vous trouver autour d'un plan d'eau de pêche (cocher tout ce qui vous intéresse) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Un parking	215	61,6
2 - Des sanitaires	195	55,9
3 - Des tables de pique-nique	142	40,7
4 - Un service de location de barques ou float-tubes	122	35,0
5 - Un abri	121	34,7
6 - Un magasin de matériel de pêche	87	24,9
7 - Un guide de pêche pour vous accompagner sur les bons coins	87	24,9
8 - Des activités pour vos accompagnateurs	71	20,3
9 - Un moniteur de pêche pour vous apprendre des techniques de pêche	68	19,5
10 - Un bar-restaurant	35	10,0
11 - Un service de location de matériel de pêche	30	8,6
12- Une possibilité d'hébergement	29	8,3

Les pêcheurs souhaiteraient le plus souvent trouver des infrastructures au bord de l'eau ; un parking (62 %), des sanitaires (56 %), des tables de pique-nique (41 %), un abri (35 %).

Concernant les services, ils sont 35 % à souhaiter la location de barques ou de float-tubes.

25 % d'entre eux souhaiteraient qu'un magasin de matériel de pêche soit mis à leur disposition sur le lieu de pêche ou qu'un guide de pêche les accompagne sur les bons coins.

On constate que peu de personnes sont sensibles à des services tels qu'un bar-restaurant (10%), la location de matériel de pêche (9%) ou aux possibilités d'hébergement (8%).

Les pêcheurs interrogés sont attachés aux infrastructures mais également pour un bon nombre à des services spécifiques à leur loisir tels qu'un service de location de barques et float-tubes, un magasin de matériel de pêche, un guide ou un moniteur.

Autant de services susceptibles de développer une activité autour d'un plan d'eau.

Si les pêcheurs souhaitent quelques aménagements, peu d'entre eux souhaitent trouver un bar /restaurant ou des hébergements sur place.

Ce constat est sans doute à rapprocher de la durée des parties de pêche (cf Q n°3) qui excède rarement une journée.

D'après le tri croisé :

92 % des terroirs sédentaires et 78 % des plus de 50 ans souhaitent trouver un parking sur place contre 46 % des citadins hors Aisne et 52 % des pêcheurs de salmonidés.

75 % des terroirs sédentaires, 62 % des pêcheurs au coup et 65 % des plus de 50 ans souhaitent trouver des sanitaires sur place contre 46 % des citadins hors Aisne.

33 % des citadins hors Aisne, 35 % des pêcheurs de salmonidés, 47 % des moins de 25 ans souhaitent trouver un magasin de matériel de pêche sur place contre 14 % des terroirs sédentaires.

44 % des citadins hors Aisne, 44 % des vacanciers dilettantes, 46 % des pêcheurs de carpe, 56 % des pêcheurs de salmonidés, 60 % des pêcheurs en barque et 58 % des pêcheurs en float-tube souhaitent trouver un service de location de barques ou de float-tubes sur place contre 19 % des terroirs sédentaires.

30 % des ruraux hors Aisne, 32 % des pêcheurs de salmonidés, 30 % des 35-49 ans souhaitent trouver un moniteur de pêche sur place contre 9 % des terroirs sédentaires.

39 % des vacanciers dilettantes, 33 % des pêcheurs de carpe, 35 % des pêcheurs de salmonidés, 36 % des moins de 25 ans et 36 % des 25-34 ans souhaitent trouver un guide de pêche sur place contre 16 % des terroirs sédentaires.

Q32) En tant que pêcheur acceptez-vous de partager un plan d'eau avec des : (plusieurs réponses possibles)

	Effectifs	Pourcentages
1 - Observateurs d'oiseaux	275	78,8
2 - Promeneurs	242	69,3
3 - Autres types de pêche	234	67,0
4 - Chasseurs de gibier d'eau	49	14,0
5 - Baigneurs	15	4,3
6 - Planches à voile, voiliers, canoë kayaks	10	2,9
7 - Pédalos	9	2,6
8 - Jet Skis	4	1,1

Les pêcheurs interrogés accepteraient en priorité de partager un plan d'eau avec des observateurs d'oiseaux (79%), des promeneurs (69%) ou avec des pêcheurs pratiquants d'autres types de pêche (67%).

Ils semblent prêts à accepter d'autres activités, du moment qu'elles ne perturbent pas la tranquillité de leurs parties de pêche.

Le tri croisé n'amène pas de commentaires particuliers.

FICHE SIGNALETIQUE

Où habitez-vous :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Ville de plus de 10000 habitants	185	53,0
2 - Autres (village, campagne)	162	46,4
NSP	2	0,6

53 % des pêcheurs interrogés sont des citadins qui vivent dans des villes de plus de 10 000 habitants.

Avez-vous un permis de pêche (carte de pêche avec timbres taxe piscicole) :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Oui	322	92,3
2 - Non	27	7,7

92 % des pêcheurs interrogés possèdent un permis de pêche.

Sexe :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Homme	342	98,0
2 - Femme	6	1,7
NSP	1	0,3
Total	349	100,0

98 % des pêcheurs interrogés sont des hommes.

Age :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Moins de 16 ans	11	3,2
2 - 16 à 24 ans	25	7,2
3 - 25 à 34 ans	64	18,3
4 - 35 à 49 ans	115	33,0
5 - 50 à 64 ans	85	24,4
6 - 65 ans et plus	49	14,0
Total	349	100,0

61 % des pêcheurs interrogés ont plus de 35 ans, seulement 29% ont moins de 35 ans.

Statut marital :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Célibataire	80	22,9
2 - Divorcé(e) / Séparé(e) / veuf(ve)	20	5,7
3 - Marié(e) / vivant maritalement	243	69,6
NSP	6	1,7
Total	349	100,0

70 % des pêcheurs interrogés sont mariés ou vivent maritalement.
23 % sont célibataires.

Enfants de moins de 15 ans dans le foyer :

	Effectifs	Pourcentages
1 - Oui	113	32,4
2 - Non	212	60,7
NSP	24	6,9
Total	349	100,0

32 % des pêcheurs interrogés ont des enfants de moins de 15 ans dans leur foyer.

Cette fiche a permis d'isoler différentes catégories de pêcheurs selon leurs lieux de résidence (citadins, ruraux) et leur classe d'âge.

CONCLUSION

Cette enquête confirme nettement l'existence des différentes catégories de pêcheurs relevées dans la recherche bibliographique :

- | Les pêcheurs terroir sédentaires
- | Les pêcheurs nouvelle génération mobiles
- | Les vacanciers pêcheurs

Globalement, dans les catégories que nous avons pu isoler et dont nous avons réalisé une typologie :

- | Les pêcheurs terroir sédentaires sont représentés par les catégories des terroirs sédentaires, des pêcheurs au coup et des partisans AAPPMA.
- | Les pêcheurs nouvelle génération mobiles sont représentés par les catégories des citadins hors Aisne, des ruraux hors Aisne, des pêcheurs de carpes, des pêcheurs de salmonidés, des pêcheurs en float-tube et des partisans autres solutions.
- | Les vacanciers pêcheurs sont représentés par la catégorie de vacanciers dilettantes.

Ces différentes catégories de pêcheurs ont des pratiques et des attentes totalement différentes mais aussi des attentes communes très nettes.

Les attentes communes

Des plans d'eau plus proches

Le principal frein à la pratique dans les plans d'eau est la distance à parcourir du domicile au lieu de pêche⁴, ce qui amène à penser qu'il conviendrait de « rapprocher » l'offre halieutique des pêcheurs en répartissant mieux les produits pêche répondant à leurs attentes sur le territoire.

Des plans d'eau moins chers

Les pêcheurs interrogés sont très attachés aux prix des journées et du permis pêche⁵. Le frein lié au prix des journées amène à penser qu'il conviendrait de proposer des produits pêche meilleur marché en trouvant une alternative à la gestion privée pure dont l'objectif principal demeure de générer un résultat financier.

Des plans d'eau plus poissonneux

Le manque de poissons est le second frein à la pratique dans les plans d'eau⁶. Ce souhait amène les pêcheurs à demander des rempoissonnements ou

⁴ Voir Q 19

⁵ Voir Q 19

⁶ Voir Q 19

un travail sur la qualité du milieu, du biotope afin de voir s'installer durablement un bon peuplement piscicole⁷.

Ceux-ci souhaitent enfin préserver la ressource grâce à une réglementation adaptée et plus de surveillance.

Des plans d'eau mieux réglementés et surveillés

Dans leur recherche d'une pêche de qualité, les pêcheurs sont en mesure d'accepter une réglementation plus contraignante⁸. Ils souhaiteraient par exemple en majorité limiter les prélèvements de carnassiers à un poisson par jour⁹.

Ils souhaiteraient aussi plus de surveillance. La surveillance des plans d'eau apparaît comme le souci principal avant le reempoisonnement et la réglementation¹⁰. Elle garantit en effet le maintien des reempoisonnements et le respect de la réglementation.

Des plans d'eau mieux aménagés : des berges et des fonds variés, une meilleure intégration paysagère, une bonne accessibilité

Seulement 20 % des pêcheurs interrogés sont satisfaits des aménagements des gravières actuelles¹¹. Ils recherchent des plans d'eau aux peuplements piscicoles de qualité, dans un cadre agréable, avec des fonds et des berges diversifiés, accessibles en voiture¹².

Bien que la grande majorité des pêcheurs voient une ancienne gravière comme une opportunité de pêche nouvelle, 12 % des pêcheurs interrogés la considèrent toutefois comme une cicatrice dans le paysage¹³, ce qui semble traduire le souhait d'une meilleure intégration paysagère de certaines carrières.

56 % des pêcheurs interrogés considèrent qu'un site pour la pêche doit être entretenu. A l'inverse, 41 % d'entre eux considèrent qu'il doit retourner à l'état sauvage¹⁴.

Cette contradiction met en évidence l'intérêt important que portent les pêcheurs à leur confort de pêche, mais également au besoin qu'ils ont de se rapprocher au maximum de la nature en pêchant dans un élément « sauvage ».

⁷ Voir Q 23 et Q 28,

⁸ Voir Q 16 : 57% des pêcheurs interrogés souhaitent qu'une réglementation spécifique aux plans d'eau soit mise en place pour garantir une pêche de qualité.

⁹ Voir Q 17 : 57% des pêcheurs préconisent une limitation des prélèvements à un carnassier par jour.

¹⁰ Voir Q 30 : Pour une meilleure gestion des gravières, les pêcheurs interrogés sont 56 % à souhaiter une surveillance plus importante, 42 % à souhaiter un plus grand nombre de reempoisonnements, 35 % à souhaiter plus de réglementation.

¹¹ Voir Q 24 : Sur cette question de nombreux pêcheurs (55 %) n'ont pas d'avis et 22 % d'entre eux ne sont pas satisfaits par les aménagements des gravières actuelles.

¹² Voir Q 23 : Les pêcheurs pratiquant en plan d'eau recherchent avant tout un peuplement piscicole de qualité (76 %) dans un cadre agréable (64 %), avec une grande diversité de fonds et de berges (39 %), accessible en voiture (31 %).

¹³ Voir Q 25

¹⁴ Voir Q 26

L'interprétation par les pêcheurs du mot « sauvage » mériterait d'être approfondie, mais ces attentes traduisent bien un besoin de paysages.

Lorsqu'on leur propose des suggestions pour de meilleurs aménagements de gravières¹⁵, les pêcheurs retiennent à 58 % la diversité des fonds et des berges, puis à 40 % des berges mieux paysagées.

Des aménagements de base

Les pêcheurs souhaitent aussi trouver autour d'un plan d'eau de pêche : un parking (62 %), des sanitaires (56 %), des tables de pique-nique (41 %), un abri (35 %) mais ne privilégient pas les possibilités de restauration (10 %) et d'hébergement (8 %)¹⁶.

Un souhait global des pêcheurs de voir se développer les possibilités de pêche en gravière

48 % des pêcheurs interrogés trouvent que les possibilités de pêche dans d'anciennes gravières sont à développer, 15 % trouvent que les possibilités de pêche dans d'anciennes gravières sont trop nombreuses ou suffisantes, 33 % ne donnent pas d'avis sur la question¹⁷, ce qui modère le souhait de développement exprimé auparavant.

Cette retenue peut sans doute s'expliquer par l'image négative de certaines exploitations ou réhabilitations de carrières, les pêcheurs exprimant par ces chiffres leur souhait de ne pas donner « carte blanche » aux exploitants de carrières.

En effet, sur une autre question, 78% d'entre eux considèrent une ancienne gravière, comme une opportunité de pêche nouvelle¹⁸.

Une ouverture vers d'autres usagers des plans d'eau

Les pêcheurs accepteraient de partager un plan d'eau avec des observateurs d'oiseaux (79%), des promeneurs (69%) ou avec des pêcheurs pratiquants d'autres types de pêche (67%)¹⁹.

Ils semblent prêts à accepter d'autres activités, du moment qu'elles ne perturbent pas la tranquillité de leurs parties de pêche. Ce qui permet d'envisager un usage mixte de certains plans d'eau, notamment pêche-ornithologie.

¹⁵ Voir Q 28

¹⁶ Voir Q 31

¹⁷ Voir Q 22

¹⁸ Voir Q 25

¹⁹ Voir Q 32

Les attentes spécifiques aux différentes catégories de pêcheurs

On a pu noter grâce au tri croisé que chaque catégorie de pêcheurs a un comportement et des attentes propres.

La recherche de types de poissons et la pratique de pêches spécifiques

Les poissons les plus couramment pêchés sont par ordre d'importance : les poissons blancs (32 %), les salmonidés (22%), les carnassiers (19 %), la carpe (8%)²⁰.

De nombreux pêcheurs pratiquent la pêche des carnassiers en complément de leur pêche de base (le plus souvent la pêche des poissons blancs ou la pêche des salmonidés).

Les poissons auxquels les pêcheurs souhaiteraient le plus souvent se mesurer en plan d'eau sont tout d'abord les carnassiers (brochets, sandres, perches et black-bass). Viennent ensuite le gardon, les salmonidés et la carpe²¹.

Selon les catégories de pêcheurs les attentes envers le black-bass sont très différentes, ce qui traduit la relation passionnelle ou la méfiance que peuvent avoir les pêcheurs vis à vis de ce poisson.

En comparant les pratiques des pêcheurs et leurs souhaits²², on constate qu'alors qu'ils pêchent d'abord les poissons blancs, puis les carnassiers, les salmonidés et la carpe, en plan d'eau les pêcheurs aspirent²³ à pêcher les poissons blancs au coup, puis les salmonidés au fouet, la carpe aux techniques modernes et les carnassiers.

Les pêcheurs se spécialisent de plus en plus sur des poissons et des pêches spécifiques. Nous pouvons ainsi délimiter des catégories très précises et aux caractéristiques marquées grâce au types de pêches pratiqués.

Les différentes catégories et leurs attentes

Nous rappelons ici quelques catégories les plus marquées et détaillées dans la typologie.

| Les citadins hors Aisne

Ils recherchent la convivialité, souhaitent limiter leurs prélèvements, pêchent les poissons blancs et les carnassiers et aspirent à pêcher les salmonidés à la mouche et à pratiquer la pêche en barque.

²⁰ Voir Q 11 choix n°1.

²¹ Voir Q 12

²² Comparaison des questions Q 13 et Q 14.

²³ En premier choix de la question Q 14.

| Les terroirs sédentaires

Ils pratiquent plutôt la pêche seuls, prélèvent du poisson, pêchent essentiellement les poissons blancs et les carnassiers et souhaiteraient pratiquer des pêches plus tactiles des carnassiers et pêcher en barque.

Ils sont plutôt opposés à la pêche de nuit de la carpe sur les plans d'eau qu'ils fréquentent.

| Les vacanciers dilettantes

Ils pratiquent indifféremment la pêche seuls ou entre amis, souhaitent prélever du poisson, pêchent les poissons blancs et les carnassiers et souhaiteraient pratiquer la pêche à la mouche des salmonidés, la pêche de la carpe aux techniques modernes.

| Les pêcheurs de carpes

Ils recherchent la convivialité, ne prélèvent que très peu de poisson et pas de carpes, pêchent la carpe, les poissons blancs et les carnassiers et souhaiteraient pratiquer la pêche en barque et la pêche à la mouche des salmonidés.

| Les pêcheurs de salmonidés

Ils pratiquent le plus souvent la pêche entre amis, ne prélèvent que peu de poisson, pratiquent la pêche au fouet des salmonidés, la pêche en barque, la pêche aux leurres des poissons carnassiers et souhaiteraient pratiquer les pêches tactiles des carnassiers et la pêche en float-tube.

La recherche de la convivialité

La recherche de la convivialité est un point important pour de nombreux pêcheurs essentiellement dans les catégories des pêcheurs nouvelle génération mobiles qui recherchent souvent la convivialité d'un groupe d'amis pour pratiquer leur loisir²⁴ et des vacanciers pêcheurs qui recherchent plutôt la convivialité du cercle familial.

44 % des pêcheurs souhaiteraient se faire accompagner de leur famille à la pêche²⁵, pourtant, dans la réalité 17 % des personnes pêchent en famille²⁶.

Les causes de ce décalage proviennent certainement pour partie du manque d'aménagements, d'activités annexes et de services sur les sites de pêche, pour intéresser la famille.

La convivialité ne pourra réellement s'installer sur un site que par la mise en place d'un espace aménagé : abri, lodge de pêche, restaurant...

²⁴ Voir Q 6

²⁵ Voir Q 7

²⁶ Voir Q 6

La recherche de certains services

En dehors des aménagements de base (parking, sanitaires...) que de nombreux pêcheurs attendent²⁷, certaines catégories de pêcheurs recrutées plus particulièrement dans les catégories des nouvelles générations mobiles et vacanciers pêcheurs seraient intéressées par la location de barques ou de float-tubes²⁸, par la présence d'un magasin de pêche sur site. Ils apprécieraient qu'un guide de pêche les accompagne sur les bons coins ou qu'un moniteur de pêche leur enseigne des techniques. Ils souhaiteraient pouvoir proposer des activités annexes à leurs accompagnants.

Des services plus poussés tels que la restauration ou l'hébergement sur place sont moins demandés mais intéressent toutefois 10 % des pêcheurs interrogés.

Tous ces services sont susceptibles de développer une activité complémentaire à la pêche autour d'un plan d'eau, apte à rentabiliser des investissements.

Des modes de gestion différents

En plan d'eau, le taux de pêcheurs pratiquant sur des sites privés égale celui des pêcheurs pratiquant sur des plans d'eau d'AAPPMA²⁹.

Ce chiffre reflète la tendance actuelle au fort développement des pratiques en plans d'eaux privés (le plus souvent classés eaux closes).

Lorsqu'on les interroge sur le mode de gestion, 55 % des pêcheurs considèrent qu'il faudrait confier la gestion des anciennes gravières à des AAPPMA ou à la Fédération Départementale des AAPPMA, 22 % d'entre eux souhaiteraient que des organismes privés gèrent les anciennes gravières, 19 % sont sans opinion.

Cette question traduit le souhait d'un bon nombre de pêcheurs de voir évoluer la gestion des plans d'eau vers une gestion de type privée ou commerciale.

Sachant que leur préoccupation est de ne pas payer trop cher les permis ou les journées de pêche, les pêcheurs semblent affirmer là un souhait de trouver des produits convenant mieux à leurs attentes : bon empoissonnement, réglementation, entretien, confort, surveillance...

²⁷ Voir Q 31

²⁸ 47 % des pêcheurs interrogés aspirent à pêcher en barque alors que 33 % le pratiquent (voir Q 13 et Q 14).

²⁹ Voir Q 9

Remarques complémentaires à l'étude

Le problème de la distance du lieu de pêche, principal frein à la pratique doit inciter à proposer un meilleur maillage du territoire en produits pêches convenant à telle ou telle catégorie de pêcheur.

Il ne s'agit pas de multiplier les créations de plans d'eau, mais certainement de mieux valoriser le patrimoine existant.

Selon les types de pêche pratiqués, les demandes et les contraintes en matière de réhabilitation de carrières seront très différentes :

| Pour satisfaire les pêcheurs au coup, il conviendra de leur proposer des plans d'eau aménagés pour favoriser le développement d'une bonne biomasse de poissons blancs : plans d'eau riches, peu profonds et comportant de nombreuses frayères.

| Pour satisfaire les pêcheurs de carnassiers, il conviendra là aussi de proposer des plans d'eau propices à la production de poisson blanc mais en plus de prévoir la réalisation de berges diversifiées comportant des caches et des postes afin d'abriter les poissons carnassiers et d'éveiller l'intérêt des pêcheurs.

| Pour satisfaire les pêcheurs de salmonidés, il conviendra de proposer des plans d'eau plus profonds comportant les caractéristiques nécessaires à la survie des salmonidés : eau de qualité, bonne oxygénation des couches d'eau inférieures, berges peu encaissées pour le lancer...

Le choix d'une valorisation pour un plan d'eau sera fonction de ses caractéristiques propres déterminant son aptitude à abriter un type de poisson donné³⁰, puis ensuite, de sa localisation géographique et de sa zone de chalandise pour tel ou tel type de public. Il sera tenu compte des produits concurrents dans le voisinage.

On tiendra compte aussi des possibilités d'aménagement et de construction (proximité des réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement, des voiries d'accès), des possibilités de surveillance afin de bien orienter le choix de la valorisation.

On privilégiera par exemple une valorisation pêche exigeante en empoissonnements et services sur un plan d'eau proche des réseaux et pouvant être facilement surveillé alors que l'on recherchera une pêche plus extensive sur un plan d'eau isolé.

³⁰ Nécessité de réaliser le plus souvent un diagnostic technique du plan d'eau.

En réfléchissant suffisamment en amont des projets, il serait possible de proposer à terme une répartition judicieuse de différents produits pêche gérés selon divers objectifs sur un secteur géographique donné. Il est sans doute d'ores et déjà possible d'orienter certains projets en cours.

D'autre part, réfléchir aux aménagements en amont d'un projet permet de travailler des aménagements lourds et structurants dans le cadre de l'exploitation, ce qui est le plus souvent impossible après pour des raisons de coûts, les valorisations pêche ne générant pas assez de retombées économiques pour amortir de gros investissements.

En anticipant les aménagements, les exploitants de carrières pourraient prendre en charge certains travaux dans le cadre des chantiers de réhabilitation et ainsi aider à moindre frais à la mise en place de produits pêche de qualité permettant le développement d'une activité viable en aval des extractions.

Toutefois, ces possibilités de réhabiliter des plans d'eau passent par une maîtrise du foncier. Or aujourd'hui, nombreux sont encore les plans d'eau restitués en fin d'exploitation à plusieurs propriétaires et difficiles à valoriser.

Il ne peut être donné dans ce document de recette miracle. La réhabilitation d'une carrière pour la pêche doit être étudiée au cas par cas. Les éléments collectés par cette enquête sont de précieux indicateurs pour l'orientation des choix stratégiques et la prise de décision.